

N° 2685
58^e année
du 15 septembre
au 5 octobre 2005
Prix : 3€ (20 F)



L'ACTION FRANÇAISE

2005

paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Téléphone : 01-40-39-92-06 – Fax : 01-40-26-31-63 – Site Internet : www.actionfrancaise.net

Tout ce qui est national est nôtre

Notre dossier
LA NORVÈGE :
CENT ANS
D'INDÉPENDANCE
par
Michel FROMENTOUX
Yves LENORMAND
Pascal NARI
(pages 7 à 10)

2007 : LA CLASSE POLITIQUE ÉMIETTÉE

La République dans l'impasse

L'éditorial de Pierre PUJO (page 3)

Textiles chinois : la capitulation

L'ESSENTIEL

Page 2
POLITIQUE FRANÇAISE
– Le scandale
des logements insalubres
par Didier BÉOUTIS

Page 4
ÉCONOMIE
– Cent jours
pour convaincre ?
par Henri LETIGRE

HISTOIRE
– Le Roi est mort, Vive le Roi !
par Jacques CEPOY

Pages 5 et 6
POLITIQUE ÉTRANGÈRE
– Égypte : la victoire
attendue de Hosni
Moubarak
par Pascal NARI
– Une Allemagne en devenir
par Pierre PUJO
– États-Unis :
le retrait inévitable
par Philippe MAINE

Page 11
COMBAT DES IDÉES
– L'Action française dans la
ligne de Jeanne d'Arc
par M^e Antoine MURAT

Pages 12 et 13
**ARTS-LETTRES-
SPECTACLES**
– Journée de lecture :
Reviens, Maurice !
par Pierre LAFARGE
– Jacques Dufhilo est mort
par Léon CAMUS
– Les nuées de la terreur
par Anne BERNET

Page 14
LE TRÉSOR DE L'A.F.
– Pour un jeune Français
de Charles Maurras
par Aristide LEUCATE

Page 16
ACTION FRANÇAISE
– Une candidature royaliste
dans les Hauts-de-Seine



Peter Mandelson,
commissaire européen
pour le commerce
extérieur

Le *Figaro*, organe du libéralisme intégral. Son numéro du 6 septembre annonçait en première page, après l'accord sur les textiles conclu entre Peter Mandelson, commissaire européen, et le gouvernement chinois : *La pénurie évitée en Europe*. Nous voilà rassurés ! Après les menaces de manque d'essence ou d'eau, c'en était trop de risquer de manquer de fringues cet hiver !

En fait, la psychose de pénurie de vêtements entretenus depuis plusieurs semaines était artificielle. Elle avait été lancée par les grandes sociétés importatrices en vue d'obtenir le déblocage des millions de pièces commandées en Chine et entreposées dans les ports européens.

Le 10 juin 2005, un accord était conclu à Shanghai entre la Com-

mission européenne et les Chinois prévoyant le rétablissement de quotas pour leurs exportations de textiles en Europe à la suite de la progression considérable de celles-ci depuis le début de l'année. La Commission faisait une concession aux Chinois en acceptant une progression annuelle des ventes chinoises en Europe située entre 8 et 12 % pour dix catégories de produits. En effet les clauses de sauvegarde prévues lors de l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du Commerce (O.M.C.) prévoyaient un plafond de 7,5 % pour l'augmentation des importations.

Cependant l'accord de Shanghai ne devait entrer en application que le 12 juillet. Alors les sociétés importatrices ont passé des commandes à tour de bras, de sorte

que, très rapidement, les quotas ont été dépassés. 80 millions de pièces se sont entassées dans les ports. Les sociétés, appuyées par certains gouvernements comme la Suède et l'Allemagne, ont fait pression pour qu'elles soient débloquées et le commissaire européen au Commerce extérieur, Peter Mandelson, s'est rendu à Pékin pour demander aux Chinois la permission de dépasser les quotas...

Perfide Albion

Les Chinois ont fait traîner les négociations. Ils étaient en position de force et en ont profité ! Finalement un accord a été conclu le 5 septembre. Il a été convenu que la moitié des marchandises en attente serait décomptée sur les quotas de 2006, l'autre moitié étant acceptée par l'Union européenne en plus des quotas prévus en 2005. Ainsi les importateurs ont-ils réussi leur opération de contournement des quotas avec la complicité de la Commission. Pour perpétrer son mauvais coup, M. Mandelson a bénéficié de la complicité de son ami Tony Blair, président en exer-

(suite page 2)
Jacques CEPOY

NATIONALISME

■ Après l'échec du référendum de juillet 2003 où, déjà ministre de l'Intérieur, il proposait un nouveau statut aux Corses, Nicolas Sarkozy ne veut plus discuter des institutions, en quoi il a raison. L'agitateur Jean-Guy Talamoni et ses amis séparatistes approuvaient ce statut, mais les Corses votèrent massivement non, affirmant ainsi leur appartenance indéfectible à la France.

Aujourd'hui M. Sarkozy pense avoir trouvé de nouveaux interlocuteurs convenables avec le Parti de la nation corse (P.N.C.) dont le secrétaire général est Jean-Christophe Angelini qui souhaite l'arrêt de la violence politique, tandis que Talamoni refuse de la condamner.

Il reste qu'Angelini parle de la « nation corse », de son « mouvement national », et se réclame du « nationalisme ». C'est dire qu'il conserve dans les esprits les ingrédients d'une révolte contre l'État français. Si la Corse est une nation pourquoi n'aurait-elle pas le droit de devenir un État ? Il ne devrait pas suffire de renoncer à la violence pour devenir un interlocuteur valable. Le vers demeure dans le fruit. On ne contrera les "nationalistes" corses que par une contre-offensive intellectuelle. Au fait, pourquoi est-il interdit de s'afficher comme nationaliste français quand on cajole les nationalistes corses pourvu qu'ils se disent non-violents ?

A.F.

M 01093 - 2685 - F: 3,00 €



Textiles chinois :
la capitulation

(suite de la page 1)

cice de l'Union européenne. Albion est toujours aussi perfide !

Les profiteurs

Les vingt-cinq États européens vont être appelés maintenant à ratifier l'accord de Pékin. Ceux du Nord l'approuvent, car leur industrie textile est inconsistante, mais ceux du Sud, dont la France, sont réservés car ils y voient la mort programmée de leurs fabricants. La concession majeure faite aux importateurs constitue un inquiétant précédent. La disparition totale des quotas est d'ailleurs prévue en 2008. Dès 2007 la Chine détiendra 31,7 % du marché textile européen contre 12,4 % en 2004. Le laxisme de la Commission et son libre-échange sans contrôle aura jeté à la rue des milliers de travailleurs européens, français en particulier.

Les gros importateurs prétendent défendre les intérêts des consommateurs. Cependant selon l'office européen de statistiques, Eurostat, les prix de vente des textiles n'ont baissé que de 0,5 % de juin 2004 à juin 2005. En fait, comme l'a déclaré Thierry Noblot, délégué général de l'Union des industries textiles, « **les importations chinoises sont une façon pour beaucoup d'opérateurs, grands distributeurs des grandes enseignes, d'augmenter leurs marges.** » Le capitalisme européen tire grand profit de ses relations avec le communisme chinois !

Jacques CEPOY



10, rue Croix-des-Petits-Champs,
75001 Paris
Tél. : 01-40-39-92-06 • Fax : 01-40-26-31-63
I.S.S.N. 1166-3286

- Directeur : **Pierre Pujo**
- Secrétaire de rédaction : **Michel Fromentoux**
- Politique : Georges Ferrière, Yves Lenormand
- Politique étrangère : Pascal Nari
- Chronique militaire : Bernard Guillerez
- Économie : Henri Letigre, Serge Marceau.
- Enseignement, famille : **Michel Fromentoux**, chef de rubrique
- Sciences et société : Guillaume Chatizel,
- Outre-mer : Pierre Pujo
- Médecine : Jean-Pierre Dickès
- Livres : René Pillorget, Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico
- Arts-lettres-spectacles : Léon Camus, Renaud Dourges, Monique Beaumont
- Cinéma : Alain Waelkens
- Combat des idées : Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin
- Art de vivre : Pierre Chaumeil
- Chroniques : Jean-Baptiste Morvan, François Leger
- Maquettiste : Grégoire Dubost
- Photos : François Tabary

Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé

LA SOLUTION AU SCANDALE DES IMMEUBLES INSALUBRES

La création d'un système
de logement aide "très social"

Les deux incendies successifs qui ont, les 26 et 29 août dernier, embrasé deux immeubles parisiens occupés par des familles africaines, l'un sur le boulevard Vincent-Auriol (Paris XIII^e) l'autre dans la rue du Roi Doré, dans le quartier du Marais (Paris IV^e) faisant respectivement dix-sept et sept morts, dont dix-huit enfants, ont alerté l'opinion publique sur les conditions d'habitat précaire et d'insalubrité.

Ni le foncier, ni les équipements, ni la simple disponibilité de terrains ne permettent d'accueillir et loger à Paris l'ensemble des occupants des immeubles insalubres.

Les deux situations étaient différentes : les familles maliennes "sans papiers" de l'immeuble du boulevard Vincent-Auriol, géré par l'association *Emmaüs-France*, avaient des titres de locataires, tandis que l'immeuble de la rue du Roi Doré, déclaré insalubre, abritait des occupants ivoiriens sans titre. Le premier incendie serait d'origine volontaire, alors que le second aurait été dû à une installation électrique vétuste. Mais les deux situations présentaient aussi des similitudes : des immeubles délabrés abritant des familles africaines en situation irrégulière en France (l'immeuble du XIII^e abritait les familles du squatt du quai de la Gare de l'été 1991) et n'étant pas de rapport suffisant pour donner à leurs propriétaires les moyens de procéder aux travaux nécessaires.

Les vraies
responsabilités

Dès le 30 août, le ministre de l'intérieur Nicolas Sarkozy décidait de « **fermer ces squatts et tous ces immeubles pour arrêter ces drames** » tandis que le président de la République, lors du conseil des ministres, le 31 août, demandait un « **coup d'accélérateur à la mise en chantier de logements aidés** ». De fait, la préfecture de Police de Paris a procédé, le 2 septembre, à l'évacuation de deux immeubles squattés, l'un rue de la Tombe-Issoire, l'autre rue de la Fraternité. De son côté, la Ville de Paris a procédé au relogement des familles, dans des hôtels de type *Formule 1* ou dans des logements sociaux de type H.L.M. Les pouvoirs publics ont du travail en perspective si l'on estime à plusieurs centaines le nombre d'immeubles insalubres sur la seule ville de Paris...

par
Didier BÉOUTIS

L'empressement de l'État à agir préventivement et de la Ville de Paris à reloger les familles, les polémiques entre Préfecture de Paris et municipalité parisienne montrent bien que, sur ce dossier, chacun se sent une part de responsabilité dans la situation actuelle. Les arrivées clandestines d'étrangers, puis les régularisations massives effectuées ces dernières années ont conduit à multiplier les situations précaires de familles nombreuses, souvent polygames, avec un chef de famille vivant d'emplois précaires, au "noir", ou de trafics divers, incapables d'assumer un loyer, fût-ce en H.L.M. où les attributions se font sur la base des revenus déclarés, le montant du loyer ne pouvant excéder le quart des revenus familiaux.

Incapables de louer un appartement dans le secteur privé, rejetés du système des logements sociaux, ces familles en sont réduites à se regrouper dans des immeubles insalubres, où elles vivent de façon précaire, opérant des branchements illégaux sur des compteurs d'électricité, laissant se dégrader la situation. Promiscuité, saleté, blattes, rats sont le lot quotidien de personnes venues attachées à leurs quartiers, puisque les enfants sont scolarisés, bénéficiant des allocations familiales servies pour tout enfant, né en France ou dans le pays d'origine, de "sans papiers", et des services sociaux de la Ville (aides en espèces ou en nature : garderies, cantines, colonies de vacances...). Quelquefois même, les propriétaires laissent volontairement leurs bâtiments se dégrader, afin d'obtenir de la préfecture un arrêté d'insalubrité et, partant, l'évacuation de leurs occupants sans titres. Dans ce cas, les familles, faute de pouvoir accéder au logement social, sont relogées dans des hôtels meublés... aux frais du contribuable parisien. De nombreux hôtels meublés de la capitale vivent et prospèrent ainsi grâce à la solidarité parisienne ou nationale.

Des opérations municipales d'urbanisme sont l'occasion de raser ces immeubles insalubres et de faire partir les occupants, moyennant souvent une "prime" de départ. Mais on retrouve ensuite ces personnes comme demandeurs d'aide sociale et de relogement en hôtel meublé...

Médiatisation

En décidant la fermeture des immeubles parisiens insalubres, le gouvernement ne manque pas d'un certain courage, car il devra, directement ou indirectement, assurer le relogement de nom-

breuses familles qui disposent, par le truchement des associations "humanitaires", d'une capacité de mobilisation médiatique importante. Le « **coup d'accélérateur à la mise en chantier de logements aidés** » demandé par le chef de l'État ne constitue pas forcément un moyen adéquat pour résoudre le problème. En effet, par leurs modestes ressources, leur absence de revenus réguliers, leurs situations familiales et leur mode de vie particuliers, ces familles relèvent difficilement du logement social tel qu'il est pratiqué en France.

Votée par la gauche, la loi du 13 décembre 2000 portant solidarité et renouvellement urbains impose aux communes urbaines, sous peine de sanctions financières, un quota minimum de 20 % de logements sociaux dans le total des logements sur la commune. Cette disposition, qui repose sur la sanction et non sur l'incitation, qui fait fi des données historiques ou sociologiques des communes, est mal appliquée car elle est... inapplicable.

Être réaliste

La solution serait l'application, dans toute sa rigueur, de la législation sur la situation des étrangers se trouvant en France de façon illégale. Mais la médiatisation des affaires récentes rend difficile ces reconduites dans le pays d'origine, et aucun responsable politique ne l'a demandé. Alors, la solution la plus réaliste consisterait en la création d'une nouvelle catégorie de logements "très" sociaux, finançables avec des aides de l'État suffisamment incitatives pour les communes et les organismes d'H.L.M. (subventions, prêts spéciaux bonifiés...), avec des conditions de confort adaptées aux ressources de ces familles. Après tout, lorsque les familles issues de nos provinces françaises et de l'immigration européenne sont arrivées dans la capitale après la Première Guerre mondiale pour travailler sur les chantiers parisiens, elles étaient heureuses de trouver, dans les immeubles "habitations à bon marché" à briques rouges construits sur les boulevards des maréchaux, des appartements où le confort était réduit.

Il faut aussi cesser de faire semblant de vouloir accueillir et loger à Paris l'ensemble des occupants des immeubles insalubres. Ni le foncier, ni les équipements, ni la simple disponibilité de terrains ne permettent de répondre au problème posé. Le dossier doit être traité au niveau de l'agglomération tout en organisant des politiques d'accueil complémentaires dans les autres régions.

DÉCÈS

● Nous avons appris tardivement la mort de notre ami **Maxime LACOMBE de LAPEYROUSE**, ancien des Camelots du roi, décédé le 20 juin 2005 à l'âge de 88 ans à Marseille, peu de temps après son épouse **M^{me} Maxime LACOMBE de LAPEYROUSE** née Jeanne Rigaux, décédée le 2 avril 2005. Tous deux étaient demeurés fidèles à la Cause royale et à l'Action française.

Nous prions leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, en particulier leur fils et belle-fille, nos amis M. et M^{me} Alban Lacombe de La Peyrouse, d'agréer l'expression de notre profonde sympathie.

● Nous avons appris avec peine le décès, à l'âge de 83 ans, de notre abonnée de longue date **M^{me} Hélène GAZEAU**, compositeur, survenu le 3 septembre 2005 à Fuissé (Saône-et-Loire).

Nous prions tous les siens d'agréer l'expression de notre bien vive sympathie.

● Nous avons appris avec peine le décès, survenu à l'âge de 28 ans de **M^{me} Marco PELLETIER née Virginie DANLOUX-DUMESNILS**, survenu le 28 août 2005 à Sydney (Australie).

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 septembre à 14 h 30 en l'église Saint-Ambroise, 71 bis boulevard Voltaire, Paris 11^e.

Nous prions son mari M. Marco Pelletier, son père, notre ami dévoué Arnaud Danloux-Dumesnils et M^{me}, ainsi que toute la famille d'agréer l'expression de notre profonde sympathie.

INFORMATIONS

● Les familles des victimes civiles en **Algérie française** peuvent demander que le nom de leurs parents figurent sur le Monument national dédié aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie quai Branly à Paris.

Formuler les demandes auprès de M. Hamlaoui Mekachera, ministre délégué aux Anciens Combattants, 37 rue de Bellechasse, 75007 Paris (tél. 01.44.42.10.00) ou auprès d'Emmanuel Charron, président de la M.I.R., 96 avenue de Suffren 75015 Paris (tél. 01.53.69.55.01).

● **S.O.S. TOUT-PETITS** (11, rue Tronchet, 75008 Paris – www.sos-tout-petits.org). **Prière de réparation et d'intercession** pour les victimes de trente ans de légalisation de l'avortement le **samedi 17 septembre 2005**, à 14 h 30, sur le parvis de Notre-Dame, à proximité de la statue de Charlemagne (métro Cité).

COLONISATION
ET DÉCOLONISATION :
LE BILAN

Après la journée du 23 avril 2005 (cf. A.F. 2000 du 19/5/2005), **Jeune Pied-Noir organise une nouvelle Rencontre Histoire et Mémoire sur le thème Colonisation et décolonisation : quel bilan ?**

Elle aura lieu le

VENDREDI

23 SEPTEMBRE 2005

à 14 h 30 précises au **Palais de Luxembourg, 15, rue de Vaugirard, Paris 6^e.**

À la suite de la loi du 10 février 2005 évoquant « le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord », élus, historiens et témoins viendront déposer leur témoignage et participer aux débats. Nombre de places limité. Inscrivez-vous dès aujourd'hui auprès de **Jeune Pied-Noir, B.P. 4, 91570 Bièvres.**

Courriel : **jeunepiednoir@wanadoo.fr**

LA RÉPUBLIQUE DANS L'IMPASSE

Si la France était en monarchie, l'accident de santé qui a frappé le chef de l'État aurait suscité l'émotion populaire, mais aucune préoccupation politique quant à l'avenir de la France. L'héritier nécessaire se serait tenu prêt à assumer éventuellement la succession. À Monaco, cette année, le prince Albert a suppléé son père, le prince Rainier, durant tout le temps de son hospitalisation et lui a succédé naturellement.

Dans la France républicaine, il en va autrement. Il suffit d'un petit vaisseau sanguin qui se bouche dans le crâne du président pour que s'affole la classe politique. Appuyée sur les grands médias audiovisuels qui amplifient l'événement, les politiciens envisagent le pire : empêchement, décès du chef de l'État, élection présidentielle anticipée. Les candidats à la succession s'affichent, et le combat des chefs s'envenime. La demande de transparence sur la santé du président n'est qu'un prétexte des charognards pour se jeter sur l'État comme sur une proie, escomptant la vacance du pouvoir. On dira que la seule chose importante est que la direction de l'État continue d'être assurée. Mais allez empêcher en république les ambitions politiques de jouer leur sarabande autour du pouvoir suprême...

Une nouvelle donne

M. Chirac, revenu à l'Élysée, est condamné par les médecins à se ménager durant six semaines avant de subir, fin octobre, un bilan général de santé. Pour cette raison, il doit renoncer à un certain nombre de déplacements à l'étranger. Mis à part la conférence générale de l'O.N.U. à laquelle il sera remplacé par Dominique de Villepin, ces voyages étaient-ils bien nécessaires ? S'il s'agit de vanter la qualité des productions françaises est-il bien utile de déplacer le chef de l'État ? À quoi servent encore nos ambassadeurs ?

Jacques Chirac s'est déchargé sur le Premier ministre d'un certain nombre de tâches, à commencer par la présidence du Conseil des ministres le 7 septembre en son absence. Par la force des choses il sera amené à lui consentir d'autres délégations. Cela fait grincer les dents à Nicolas Sarkozy qui n'est que le numéro 2 du gouvernement... Dominique de Villepin ne va-t-il pas apparaître bientôt comme le successeur naturel d'un Chirac qui renoncerait à se représenter à la présidentielle de 2007 ?

L'accident vasculaire survenu au président de la République change la donne de l'échéance de 2007. Il fait disparaître une in-



PAR
PIERRE PUJO

connue : une nouvelle candidature de M. Chirac. Il renforce aussi la position de Dominique de Villepin dans les avenues du pouvoir. Ceux qui reprochent à l'hôte de l'Élysée d'adopter des comportements monarchiques seront mal venus de protester quand il accroît les fonctions du Premier ministre, même s'il continue d'inspirer la politique du gouvernement.

Le duel Villepin-Sarkozy

Les plans de M. Sarkozy en sont bouleversés. Il comptait déstabiliser un Chirac en fin de mandat par une stratégie de "rupture", mais la nature s'est chargée de le faire pour lui. M. Chirac, handicapé, est toujours là et se tient derrière M. de Villepin dont la carrière de présidentiable se renforce.

M. Sarkozy se rabat sur les sondages d'opinion qui le placent largement en tête dans les préférences des militants de l'U.M.P. Pour ces derniers, il est le sauveur qui leur permettra de conserver leurs places lors des prochaines échéances électorales. Il compte d'ailleurs se faire désigner par eux comme le candidat de la majorité parlementaire pour la présidentielle de 2007. Notons, en passant, que c'en serait alors fini de la fiction du candidat en dehors des partis qui se présente pour assumer la fonction suprême. M. Sarkozy rêve d'un système à l'américaine où les deux principaux partis choisissent dans leurs rangs le candidat qui portera leurs couleurs. Il est douteux qu'un tel système puisse jamais s'implanter en France. Nous sommes, nous Français, allergiques à la bipolarisation de la vie politique.

Au début du mois, Dominique de Villepin et Nicolas Sarkozy ont fait assaut de déclarations pour donner à rêver les Français. Le premier a promis une « modernisation

du modèle social » français, tandis que le second annonçait un « nouveau modèle social ». L'un et l'autre ont promis de résorber le chômage dans un délai plus ou moins éloigné. L'un et l'autre ont promis d'alléger l'impôt sur le revenu tout en se montrant prudents sur la suppression de l'impôt sur la fortune qui, tel qu'il est, a pourtant un caractère confiscatoire et antiéconomique. On se dit : comment vont-ils pouvoir gouverner ensemble durant un an et demi dans un tel climat de surveillance mutuelle, de surenchère et de démagogie ? À noter que M. Sarkozy aura la partie belle car il pourra faire les promesses les plus alléchantes, alors que M. de Villepin devra affronter les dures réalités économiques et sociales. Quand on considère les médiocres perspectives actuelles de croissance, la politique du gouvernement pourrait susciter beaucoup de mécontentements. Les sondages ne seront pas toujours aussi favorables à M. de Villepin qu'aujourd'hui.

La division partout

La division n'est pas seulement dans le camp de la majorité parlementaire ; Elle est aussi chez les nationaux, où Jean-Marie Le Pen et Philippe de Villiers ont commencé à s'affronter, surenchérissant en déclarations anti-islamiques et anti-communautaristes.

À gauche, la fracture suscitée par le succès du "non" au référendum est plus vive que jamais. Même au sein du "non" de gauche, Laurent Fabius ne fait pas l'unanimité, comme l'atteste la bousculade dont il a été victime le 10 septembre à la Fête de *L'Humanité*.

Jacques Julliard, dans sa chronique du *Nouvel Observateur* (8/9/05), observe que pour la présidentielle de 2007 dix candidats de droite ou de gauche sont d'ores et déjà sur les rangs et prévoit qu'aucun d'eux ne dépassera 15 % de suffrages au premier tour. Ce qui signifierait que dans cette confrontation entre les hauts barons du régime aucun n'aurait d'assise populaire un peu consistante. On constatera une fois de plus que la V^e République ne porte pas au sommet de l'État un homme 1) incarnant l'unité nationale, 2) se situant au-dessus des partis, 3) enfin, garantissant la sauvegarde de la souveraineté nationale ; même un Le Pen ou un Philippe de Villiers devraient faire des concessions aux forces antinationales pour être élus. La République tente d'imiter la Monarchie mais ne cesse de susciter et d'entretenir des divisions funestes pour le pays.

● IVAN RIOUFOL s'insurge dans son "bloc-notes" du *FIGARO* (2/9/05) contre le multiculturalisme au nom duquel « la France a souvent honte de défendre sa propre identité » face aux immigrés. On est en présence d'un « discours relativiste qui martèle, jusqu'aux plus hautes sphères du pouvoir, que toutes les cultures sont égales, que leur métissage est un progrès [...] »

Le malaise français tient, pour beaucoup, à la crainte d'une désintégration de la nation. C'est ce message que les Corses avaient fait passer, il y a deux ans, en refusant par référendum la réforme du gouvernement qui offrait davantage de poids à la minorité indépendantiste. C'est ce même avertissement que les nonistes ont donné le 29 mai en rejetant la Constitution, comprise comme l'instrument d'une Europe déracinée et sans frontière ». Nous avons à plusieurs reprises fait cette double analyse dans nos colonnes nous sommes heureux de la retrouver dans le *Figaro*.

Un peu plus loin Ivan Rioufol revient sur la nécessité de retrouver un peu de fierté nationale : « Protéger l'identité française – ce qui ne signifie pas soutenir un nationalisme extrémiste – suggère d'apporter des limites non seulement à l'immigration non désirée, mais aussi à la tolérance, en imposant aux nouveaux venus davantage d'obligations communes. » Il faut soutenir non pas un "nationalisme extrémiste", mais le vrai nationalisme français, lequel n'a jamais été raciste.

● LOUIS DALMAS, directeur de *BALKANS INFO* (B.I. septembre 2005) ne décolère pas dans son éditorial devant « les inepties préférées par notre ectoplasme de ministre des Affaires étrangères lors de la commémoration en Bosnie du prétendu "génocide" de Srebrenica ou le cynisme de Bush qui part jouer au golf ou faire du vélo avec Lance Armstrong pendant qu'il envoie des milliers de jeunes gens en Irak se faire tuer pour rien ». Le même numéro de *B.I.* démontre sur deux pages la désinformation qui a sévi dans les médias occidentaux sur le "massacre" de Srebrenica il y a dix ans. Cette localité de Bosnie était occupée par une armée musulmane qui opérait des razzias meurtrières dans les villages serbes environnants. L'armée serbe l'a délogée. Les musulmans tués au cours de l'assaut de la ville n'étaient pas des civils, mais des combattants. Leur nombre fut bien inférieur aux 8.000 colportés par la presse occidentale pour justifier ensuite l'action de l'O.T.A.N. contre la Serbie.

Jacques CÉPOY

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'A.F.

Calculez ce qu'il nous manque

■ Tandis que les partis et les clans s'occupent de préparer les élections de 2007, tandis que les candidats potentiels aiguissent leurs arguments démagogiques pour conquérir les faveurs de l'opinion, tandis qu'ils manœuvrent en vue de se placer avantageusement dans la course à l'Élysée, l'Action française se préoccupe du seul

intérêt national, sans chercher à flatter les humeurs de telle ou telle clientèle.

Nous nous attachons à prolonger le "non" au référendum par une vigilance renforcée à l'égard des nouveaux renoncements auxquels pourraient consentir nos gouvernants. Nous travaillons aussi à réveiller un esprit nation-

nal bien affaibli mais qui sera la base du redressement de demain.

L'A.F. doit poursuivre son action de salut public, notamment auprès des jeunes, mais elle a besoin de votre aide. Pour faire face à nos prochaines échéances, il nous faut réunir **60.000 euros**. En regardant la liste ci-après, calculez ce qu'il nous manque. Re-

joignez nos généreux donateurs. Merci d'avance !

P.P.

N.B. – Prière d'adresser les versements à M^{me} Geneviève Castelluccio, L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

LISTE N° 14

Virements réguliers : M. Derville, 7,62 ; Jean-Michel de Love, 7,62 ; M^{me} Yvonne Peyrerol, 15,24 ; M^{le} Annie Paul, 15,24 ; M^{me} Bellegarde, 15,24 ; Vincent Claret-Tournier (2 mois), 30 ;

François Favre, (3 mois), 50.

Joseph Lajudie, 20 ; Pierre Bonnefont, 22,87 ; Georges Delva, 25 ; M^{me} Françoise Bedel-Giroud, 30,49.

Légion des "Mille" : anonyme 152,45 ; Pierre Vuillerme, 150 ; Amadeus Ciscar Penella, 182 ; anonyme, 200 ; anonyme, 500.

M^{me} Jeanne Baston, 100 ; Robert Thomas, 30 ; Fernand Estève, 44.

Total de cette liste : 1.595,77 €
Listes précédentes : 20.651,00 €

Total : 22.246,77 €
Total en francs : 145.929,25 F

Cent jours pour convaincre ?

En juin dernier, lors de sa nomination, le Premier ministre Dominique de Villepin a annoncé qu'il engageait le redressement de la France en cent jours. Nous voici au terme du délai qu'il s'est imparti ; l'heure d'un premier bilan économique sonne.

La France peut-elle être gagnante si elle se soumet à des choix dictés d'abord par des ambitions personnelles ?

Ce laps de temps est très court, compte tenu de l'ampleur de la tâche. Celle-ci nécessiterait en fait une campagne beaucoup plus longue que la désastreuse campagne de Belgique de Napoléon, et une mobilisation plus profonde de la nation. Il faudrait surtout passer outre les limites que le gouvernement s'interdit toujours de franchir sur le plan européen. Enfin, cette fois-ci, la "marche sur Bruxelles" devrait atteindre son but sans s'arrêter à Waterloo devant les armées de Tony Blair et d'Angela Merkel, encore une fois coalisées...

La référence aux "Cent jours" n'est sans doute pas celle qu'une certaine presse nous présente comme la seule base de l'inspiration villepiniste. Les "Cent jours" correspondent davantage au calendrier que le président Franklin Delano Roosevelt s'était fixé en 1933 pour sortir les États-Unis de la plus grave crise économique de leur histoire : "la grande dépression". Si Dominique de Villepin est le meilleur spécialiste des "Cent jours" de l'histoire de France, il est aussi l'ancien attaché de presse de l'ambassade de France à... Washington ! Ce parallèle est plus pertinent que le précédent.

Roosevelt pris comme exemple

Cela se vérifie d'abord par l'ampleur des mesures présentées jeudi 1^{er} septembre : lancement du Contrat de Nouvelles Embauches (CNE), augmentation de la prime pour l'emploi, incitations à la reprise d'activité, accompagnement des minima sociaux, amélioration du pouvoir d'achat, réforme de l'impôt sur le revenu, compensation de la hausse du prix du pétrole

par **Henri LETIGRE**
pour les personnes modestes se chauffant au fioul, etc.

Comme le président Roosevelt, M. de Villepin se heurte à des oppositions, notamment sur le plan



Franklin Roosevelt
L'inspirateur du Premier ministre

juridique, avec plusieurs recours contre le CNE formulés par des conservateurs de tout poil.

Les similitudes sont encore plus marquantes quand on observe les mesures de relance soutenues par le Premier ministre : 10 milliards d'euros (66 milliards de

francs) pour le développement des pôles de compétitivité, la modernisation des infrastructures de transports et le renforcement de l'innovation industrielle, réquisitions de terrains pour relancer la construction de logements, aide aux logements sociaux, etc.

Le retour des "Grands Travaux"

La dotation exceptionnelle de l'Agence de Financement des Infrastructures de Transports de France (A.F.I.T.F.) a été multipliée par quatre (elle passe de 1 à 4 milliards d'euros). Cette décision symbolise l'inversion des choix politiques par rapport aux dernières années : les références monétaristes s'éloignent, les choix gouvernementaux se parent des principes keynésiens, chers au président américain des années trente et si longtemps dénigrés par les institutions financières européennes et mondiales. C'est le retour des "Grands Travaux" ! Mais la relance par l'utilisation du déficit budgétaire reste limitée par les critères imposés par Bruxelles : 3 % du PIB pour 2005, et non

2,9 % comme prévu par le précédent gouvernement.

Un point particulier de ce plan de relance intitulé *Pour une croissance sociale, avançons ensemble* laisse toutefois sceptique. Si, comme pour le président Roosevelt, l'ambition sociale est très présente, M. de Villepin s'engageant à sauver le modèle social français, une autre préoccupation peut se cacher derrière cette noble cause. La majorité de ces mesures ne devraient produire des résultats qu'en 2007. S'agit-il alors de redresser la France, ou bien de participer à la compétition politique organisée cette année-là par la République ?

Enfin, le régime n'amène-t-il pas ses meilleurs serviteurs à se convertir en Rastignac pour accéder aux places les plus hautes, au lieu de se consacrer au service de la nation ? L'annonce de ce plan ne vise-t-elle pas à contrer les propositions du véritable ambitieux qui se propose de convertir notre pays au libéralisme ? La France peut-elle être gagnante si elle se soumet à des choix dictés d'abord par des ambitions personnelles, au lieu de répondre aux contraintes que lui impose son redressement économique ?

HISTOIRE

SUR UNE LOI FONDAMENTALE DU ROYAUME DE FRANCE

"Le Roi est mort, vive le Roi"

Dimanche 17 juillet 2005, Georges-Marc Benhamou intitulait sa chronique dans le journal *Corse-Matin* : « **Le Prince est mort, vive le Prince** ». Il saluait ainsi l'intronisation d'Albert de Monaco qui s'était déroulée dans la semaine. Il développait ainsi son commentaire :

« Une ancestrale coutume anglo-saxonne veut qu'à la mort du roi on lance au peuple et à la cour cette formule : "Le roi est mort, vive le roi !" Aussi limpide que paraisse cette phrase "le roi est mort, vive le roi !" elle recèle toutefois une explication plus complexe. Le "corps physique" du vieux roi est mort ; mais le "corps symbolique" se trouve transféré sur le nouveau souverain, et avec lui les attributs et la vertu du monarque. Le roi n'est vraiment digne de l'être qu'au moment où ce « corps symbolique » lui a été transmis. »

Automatisme

En fait, le nouveau roi reçoit ce corps symbolique dès la mort du précédent en vertu de l'adage « **Le mort saisit le vif** ». Cependant Georges-Marc Benhamou commet une erreur plus grave en soutenant que la formule "Le roi est mort, vive le roi !" relève d'une coutume anglo-saxonne alors qu'elle appartient au droit français. Dans son grand ouvrage *Les Institutions de la France sous la monarchie absolue* (P.U.F.

1974), Roland Mousnier passe en revue les lois fondamentales du royaume. Après la loi salique (succession de mâle en mâle par ordre de primogéniture), une deuxième loi, les serments du sacre (le premier aux



Sacre d'Henri IV à Chartres
le 27 février 1594

évêques, le second au peuple), une troisième, la majorité à treize ans révolus, il énonce une quatrième, formulée par l'édit d'avril 1403 confirmé en décembre 1407 : « **Le successeur légitime est considéré comme roi dès la mort de son prédécesseur sauf à se faire sacrer le plus tôt possible. Ce n'est plus le sacre qui fait le roi, mais la seule vocation héréditaire décidée par la coutume. "Le Roi est mort, vive le Roi" ; "Les Rois ne meurent pas en France". Le grand maître de France prononce la première formule sur le bal-**

con de la chambre du roi dès que celui-ci a rendu le dernier soupir. Il le répète lorsque le corps du roi est déposé dans le caveau de la basilique de Saint-Denis. On couche près du cercueil les insignes de la royauté : la bannière, l'épée, la main de justice. Puis on les relève en acclamant le nouveau Roi. Le Roi est vêtu de pourpre dès la mort de son prédécesseur dont il ne porte pas le deuil. Ainsi se trouve symbolisée la continuité de la fonction royale exprimant la continuité de l'État. »

Roland Mousnier évoque encore une cinquième loi fondamentale : l'inaliénabilité du domaine de la Couronne et une sixième, proclamée par les États généraux de 1588 : la catholicité du Roi.

Une règle française

Notre ami le professeur René Pillorget qui nous a communiqué le texte de Roland Mousnier, nous signale un autre ouvrage : *Histoire du droit public français XV^e-XVIII^e siècles*, tome I dont l'auteur est Philippe Sueur, professeur à Paris XIII. On y lit (page 106) : « **Jusqu'au XV^e siècle, le sacre comme acte créateur, faisait juridiquement le roi conformément au principe d'hérédité. Mais pour éviter que le royaume fût "en proie" pour reprendre le mot de Michel de L'Hospital, qui signifiait que, faute de roi, le royaume était**

exposé aux factions, il fallait procéder à la cérémonie du sacre le plus rapidement possible pour mettre fin à un interrègne de quelques semaines à quelques mois. Mais, au début du XV^e siècle, une ordonnance de 1403 réitérée en 1407, fera que le fils aîné deviendra roi immédiatement après la mort de son père "en quelque petit âge qu'il puisse être" et qu'il sera "incontinent, sans aucune dilacion, appelé roi de France". Le principe de l'instantanéité de la succession royale était juridiquement affirmé. Formellement, il entrera même en usage au profit d'Henri VI d'Angleterre déclaré roi de France à l'âge d'un an en vertu du traité de Troyes.

Ainsi de Charles VI à la fin de la monarchie, l'hérédité légale suffira à transférer la Couronne : le roi est roi dès la mort de son prédécesseur, ne tenant la Couronne que de la loi. Le sacre n'était plus que confirmatif du droit, toutefois il demeura spirituellement et politiquement une étape incontournable, comme le prouve le sacre d'Henri IV... qui attestait la catholicité du Roi.

Ce texte rend compte de l'erreur commise par Georges-Marc Benhamou. Au XV^e siècle, si les Anglais et leurs partisans ont déclaré, malgré son illégitimité, Henri VI roi de France, c'est en vertu du droit et des usages français.

Jacques CEPOY

ÉGYPTE La victoire attendue de Hosni Moubarak

Pour la première fois de leur histoire, les Égyptiens ont élu le chef de l'État au suffrage universel. Le scrutin du 7 septembre a permis au président Hosni Moubarak de briguer et de gagner à soixante-dix-sept ans un cinquième mandat. Sans doute le dernier comme il l'a annoncé.

L'Égypte, pays phare du monde arabe, est un facteur essentiel de stabilité face à la subversion islamiste.

L'homme fort de l'Égypte, digne successeur d'Anouar El-Sadate, garant depuis des années de la stabilité et de la puissance montante de son pays, Moubarak avait voulu cette véritable révolution ins-



Hosni Mubarak
Le garant de la puissance montante de l'Égypte

titutionnelle tant pour consolider les bases du régime, qui s'appuyait jusqu'ici avant tout sur l'armée, que pour satisfaire les exigences "démocratiques" de l'allié américain.

Pari gagné

Certes, le taux de participation a été faible : autour de 30 %. On espérait et attendait davantage. Mais pour une première expérience de ce genre, et avec une population fort peu politisée, ce résultat est honorable.

Certes, des accusations de fraude ont été portées. Mais dans l'ensemble, si les cas de fraude semblent avoir existé, ils ont été marginaux. Les résultats du scrutin reflètent l'état de l'opinion. Moubarak est l'homme fort du pays, connu de tous, critiqué par certains mais respecté par la majorité. Son élection était naturelle et attendue. Mais il faut aller plus loin dans l'analyse.

Le paysage politique change

Deux grandes forces politiques s'opposaient au président sortant :

le néo-wafd, parti nationaliste et laïc, héritier des pères fondateurs de l'émancipation de l'Égypte, Saad Zoghoul et Mustapha Nahas. Ce parti représenté par le vieux Noaman Gomaï, 73 ans, respecté de tous, n'a recueilli qu'environ 7 % des voix. Une grande déception.

En revanche, les Frères musulmans, théoriquement hors jeu puisque leur parti est "interdit" et qui avaient "boycotté" le scrutin, ont massivement voté. Leur chef s'est même fait ostensiblement filmer et photographier en se rendant au bureau de vote. Leur candidat officieux, un jeune et brillant avocat, que l'on accuse d'être mêlé à quelques "magouilles", était le turbulent Eyman Nour. Il avait le soutien de cette faction majoritaire des "Frères" qui veut participer à la vie politique ; il y a déjà une soixantaine de députés de cette tendance à l'Assemblée égyptienne. Il est généralement considéré comme "l'homme des Amé-

ricains". En obtenant 12 % des suffrages, arrivé donc derrière le président Moubarak (80 %), il se place pour l'avenir.

Que Moubarak arrive ou non au terme de son mandat, on croit savoir en Égypte que son fils Gamal ou un général politique comme lui-même prendront le relais. Les Frères, et les Américains qui ont toujours un faible pour les islamistes tout en affirmant parfois le contraire, ont placé leur homme comme le rival potentiel du successeur de Moubarak.

Ces spéculations ne changent guère les données immédiates de la situation. En Égypte, il faut d'urgence créer des millions d'emplois pour les jeunes, construire des logements sociaux pour assainir les quartiers insalubres, développer les secteurs économiques rentables. Le président Moubarak s'y est engagé. On l'attend à l'œuvre. Même si son bilan est déjà loin d'être négligeable.

L'Égypte, pays phare du monde arabe, est trop importante pour l'équilibre de la région. Sa solidité face à la subversion islamiste est un facteur essentiel de stabilité. Elle mérite donc notre attention et notre sympathie.

Une Allemagne en devenir

Le professeur Édouard Husson, auteur d'*Une autre Allemagne* (1), fait l'inventaire des "peurs françaises de l'Allemagne" : jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la peur d'une Allemagne qui, en soixante-dix ans a envahi trois fois notre pays ; depuis 1945, la peur d'une Allemagne qui, après s'être relevée de ses ruines, a bâti une économie prospère et s'est réunifiée, devenant la première puissance européenne.

Ce n'est pas parce que l'Allemagne est maintenant une "démocratie" paisible qu'elle est devenue un État-nation comme la France.

Pour l'auteur il faudrait plutôt craindre les conséquences d'un affaiblissement économique et démographique de l'Allemagne qui est en cours et qui pourrait nous atteindre nous autres Français un jour ou l'autre. Il est vrai que la réunification a coûté cher à l'Allemagne et qu'en fin de compte, elle a été ratée puisque l'ancienne R.D.A. comprend aujourd'hui plus de 16 % de chômeurs. Il est vrai aussi que l'industrie allemande est devenue moins compétitive, remplaçant la production par des profits financiers et qu'au premier semestre 2005 la croissance a même été nulle.

Cependant, sous l'impulsion du chancelier Schröder, de sévères réformes remettant en cause l'État-providence ont été décidées. Seront-elles poursuivies après les élections législatives prévues le 18 septembre ? Les chrétiens-démocrates que l'on donne gagnants devraient suivre le même chemin et privilégier la relance économique, mais la population acceptera-t-elle les sacrifices ? Une gauche radicale animée par Oscar Lafontaine vient d'apparaître et s'est alliée avec les anciens communistes de R.D.A. : elle pourrait mener la vie dure au futur chancelier que celui-ci soit Gerhard Schröder ou sa rivale C.D.U. Angela Merkele.

Les choix de la C.D.U.

Cela dit, les Allemands ont le sens de la discipline beaucoup plus poussé que les Français et, pour peu que leurs dirigeants leur inspirent confiance, ils sont capables de redressements spectaculaires. L'avenir de l'Allemagne est imprévisible. Pour preuve, Édouard Husson, qui publie son ouvrage en janvier 2005, décrit le « **déclin historique** » d'une démocratie chrétienne, mais celle-ci, selon les sondages préélectorales, a présentement le vent en poupe.

par Pierre PUJO

Pour Édouard Husson, l'Allemagne a trouvé sa stabilité "démocratique" avec le chancelier Schröder, ce qui a permis une bonne entente avec la France. Elle s'est affranchie de la tutelle des États-Unis en développant un « **pacifisme rationnel** ». Elle a pu ainsi, en 2003, s'allier avec la France et la Russie pour contrer l'aventure guerrière du président Bush en Irak. La question est de savoir si cette orientation sera maintenue après le 18 septembre. La C.D.U. n'a pas caché son souhait de se



rapprocher des Américains. Les menaces du terrorisme international y poussent. De même, la C.D.U. est méfiante à l'égard de la Russie et souhaite soutenir les petits pays de l'Europe centrale et de l'Est où l'influence allemande pourra ainsi s'étendre. Enfin, la C.D.U. ne compte pas enfermer l'Allemagne dans le couple franco-allemand exalté depuis de nombreuses années. On le voit : on est à la veille de révisions capitales dans la politique allemande.

Pangermanisme

L'auteur estime que l'Allemagne a renoncé à tout nationalisme et à tout impérialisme et qu'elle s'est résignée à être en Europe une démocratie paisible. Telle est l'impression qu'elle donne effectivement aujourd'hui : Édouard Husson rappelle quand même comment le chancelier Kohl a travaillé à l'éclatement de la Yougoslavie en 1991 en reconnaissant l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie sans se concerter avec ses partenaires européens. Il a agi de même en décidant unilatéralement l'unification de la République fédérale et de la R.D.A.. Il a été ainsi un agent du pangermanisme.

Si l'on jette un regard sur l'histoire des soixante dernières années, on observe que l'adhésion au fédéralisme européen a été pour l'Allemagne « **un moyen de regagner sa souveraineté sans effrayer ses voisins** » (Édouard Husson). Pour ceux-ci, notamment la France, c'était en effet le moyen de contrôler l'évolution d'une Allemagne incertaine. Ainsi en est-on

venu, avec la Constitution européenne, à la notion de "souveraineté partagée", c'est-à-dire à l'abolition des souverainetés nationales dans le but de neutraliser l'Allemagne. La France acceptait de brader sa souveraineté tandis que l'Allemagne récupérait la sienne ! François Mitterrand eut aussi en tête de ligoter l'Allemagne en amenant, en 1991, à renoncer au deutchemark pour le fondre dans une monnaie unique européenne. En fait, comme le montre l'auteur de l'ouvrage, c'est la France qui a été ligotée par l'Allemagne. Elle a été contrainte de respecter les critères de Maëstricht en pratiquant une politique du "franc fort" lié au deutchemark. En maintenant sa rigueur monétaire malgré le coût de la réunification, l'Allemagne a fait payer celle-ci par la France, contribuant ainsi à la persistance d'un chômage élevé chez nous. Nos politiciens inconsistants de gauche ou de droite se sont laissés faire.

Mauvais génies

En fin de compte, l'Allemagne demeure en plein devenir. Édouard Husson estime qu'elle est stabilisée depuis qu'elle est gouvernée par des partis "démocratiques". Cela constitue une garantie fragile. Rappelons que Hitler est parvenu au pouvoir par les voies démocratiques. Les néo-nazis – que, curieusement, Édouard Husson range dans "l'extrême-droite" – représentent peu de monde aujourd'hui, mais les circonstances peuvent amener un nouveau populisme au pouvoir : il sera tenté de reprendre à son compte la vieille idéologie pangermaniste...

À cet égard, il serait imprudent de tenir pour obsolètes les analyses de Jacques Bainville comme le fait Édouard Husson. On peut souhaiter entretenir les meilleures relations possibles avec notre voisine d'outre-Rhin sans pour autant croire qu'on a exorcisé ses mauvais génies.

L'Allemagne semble rassurante aujourd'hui. Il reste qu'elle n'a pas la même forme d'État-nation que la France. Notre pays s'est formé par la réunion progressive de provinces diverses par la langue, la culture, l'économie. Ce fut le la-beur des Capétiens. L'Allemagne, elle, fait reposer son unité sur la race et sur la langue, mais non sur l'histoire qui l'a divisée en entités rivales. La nation allemande est récente et révolutionnaire. Elle est résultée du mouvement pangermaniste du XIX^e siècle. En France, le facteur de stabilité politique est la nation, en Allemagne ce sont les Lander dont on peut souhaiter qu'ils prennent plus d'importance dans l'avenir pour la tranquillité de l'Europe.

(1) Édouard Husson : *Une autre Allemagne*. Éd. Gallimard. 396 pages. 26,90 euros.

Une étrange constitution pour l'Irak

Sous la forte pression des Américains, l'Assemblée constituante de Bagdad a, enfin, réussi à voter un projet constitutionnel (voir A.F. 2000 du 1^{er} septembre) qui a le mérite d'éviter toutes les questions fondamentales.

L'Irak sera un État « de type fédéral » mais les conditions du partage des pouvoirs ne sont pas précisées. C'est la future Assemblée législative qui aura à les déterminer !

De même pour le caractère « islamique » de l'État. La législation devra s'inspirer de l'Islam (sunnite ou chi'ite ?), mais on en ignore les conditions qui restent à définir.

Rien n'est réglé

Rien n'est réglé, tout est renvoyé à plus tard. Les Sunnites se croient victimes de ce projet. Les Kurdes ont le pétrole. Les Chi'ites du sud aussi, quoique moins, mais disposent d'un accès à la mer; le golfe Persique. Aux Sunnites, 25 à 30 % de la population, on a laissé le désert et les deux grands fleuves (Tigre et Euphrate) qui le traversent. Mais ces fleuves n'ont plus l'importance qu'ils avaient dans la Mésopotamie d'hier. On les pousse ainsi à continuer la résistance.

Fait nouveau et inattendu. Mogtada-el-Sadre, le bouillant agitateur chi'ite qu'on commençait à oublier dans son fief intégriste, réapparaît. Une alliance semble se dessiner entre Mogtada, qui proclame son attachement à l'unité irakienne et son opposition au fédéralisme, et les chefs sunnites. Une situation confuse.

Le 15 octobre, les Irakiens seront appelés à voter ce projet constitutionnel. S'il est approuvé, l'insurrection va continuer, soutenue par les Sunnites et les partisans de Mogtada. Si le "non" l'emporte, cela sera l'impasse totale sur le plan politique. La fiction de gouvernement actuel, qui pourtant ne représente que l'occupant, cessera d'exister. Belle perspective !

Comme parade ou diversion, Washington n'a pas trouvé mieux que d'annoncer la date du début du procès de l'ancien "raïs", Saddam Hussein, le 18 octobre.

Les vainqueurs vont juger le vaincu. Motif supplémentaire pour attiser le feu.

P.N.

LES ÉTATS-UNIS CONSTRUISENT SUR DU SABLE EN IRAK

Le retrait inévitable

Depuis quelques semaines, une nouvelle expression s'impose dans le vocabulaire consacré à la guerre en Irak : « **exit strategy** ». En français : la solution du retrait. Ces deux mots, qui claquent en anglais comme un slogan, ne représentent pas seulement deux mots de plus. L'"exit strategy" marque désormais la frontière

Pour Bush, la réputation d'une grande puissance engagée dans un bourbier semble se mesurer au temps qu'elle y consacre et non aux résultats qu'elle y obtient.

entre deux visions de ce conflit et sépare donc en deux camps irréconciliables ceux qui y sont favorables et ceux qui y sont hostiles.

Le gouvernement Bush, le parti républicain et les organisations conservatrices se retrouvent, dans ce débat, face à l'opposition démocrate, aux mouvements libéraux et aux lobbies gauchistes. À quelques exceptions près, la fracture est nette et les choses sont claires. Les premiers accusent leurs adversaires d'avoir élevé la notion de retrait à la hauteur d'un pernicieux programme de substitution. Les seconds ripostent en reprochant aux gestionnaires du pays d'avoir rabaisé la notion de retrait au niveau d'une inadmissible et dangereuse alternative.

Bref, la droite rejette l'"exit strategy" parce qu'elle y voit l'idée de défaite et la gauche la précipite parce qu'elle y déniche la marque du réalisme. D'un côté on redoute l'expression parce qu'elle évoque le spectacle, forcément chaotique, d'une entreprise inachevée ; de l'autre on s'en gargarise parce qu'elle implique un bilan inexorablement négatif du camp adverse. L'"exit strategy" contient une charge politique, émotionnelle et picturale considérable. De simple expression imagée, elle est devenue expression piégée, avant de régner comme expression taboue. Bien davantage que l'axe d'une polémique : son étincelle.

Fuite en avant

Les pourfendeurs déclarés de cet embrasement interprètent l'irritation officielle à la seule évocation de l'"exit strategy" comme l'inexprimable aveu que l'aventurisme américain s'enlise. Si le

pouvoir avait une vision plus cohérente de la situation, affirment-ils en substance, on ne serait pas les témoins médusés d'une répugnance presque instinctive à fixer un calendrier des opérations entre le Tigre et l'Euphrate ou à donner des dates pour le retour des "boys".

L'attaque sonne juste : ce n'est pas l'effet d'un choix délibéré si ce calendrier manque, si ces dates font défaut. Dans ce cas, l'absence de points de repère trahit le désarroi. On opte alors pour la fuite en avant accompagnée de l'argument classique : l'annonce d'un décrochage ne pourrait qu'éroder le moral des troupes et fouetter celui de l'ennemi. C'est vrai. Sauf lorsqu'on est certain que la victoire se rapproche. Un repli claironné peut alors passer pour l'ultime insolence d'une entreprise réussie. Nous en sommes loin.

Le mois d'août restera comme l'un des pires de la guerre qui a déjà tué 2.000 Américains ; loin de s'essouffler, l'insurrection sunnite devient chaque semaine plus sanglante, donc plus efficace ; vingt-neuf mois après la chute de Saddam Hussein, quelques milliers seulement d'Irakiens sont prêts à assurer seuls la sécurité de leur pays : à ce rythme, il faudra une génération pour remplacer les 140.000 soldats de Bush. Enfin, émerge de ce cauchemar une toile de fond byzantine : les innombrables brouillons surréalistes de la constitution irakienne.

Arguments piégés

On a l'impression, à Washington, que l'administration refuse de mettre en œuvre la totalité des moyens pour écraser l'insurrection, tout en refusant avec la même obstination de rapatrier le corps expéditionnaire. Cette désastreuse ambiguïté se reflète dans les sondages : six Américains sur dix estiment qu'il faut en finir. Et ce ne sont pas les accents churchilliens de certains discours de Bush qui les feront changer d'avis : ils sonnent aussi faux qu'une cloche fêlée.

Pas plus que Johnson au Vietnam en 1966, Bush n'a de plan pour gagner en Irak. Il en est réduit à gagner du temps. Avec trois arguments piégés. Le premier s'appuie sur cette constitution qui est censée devenir la pierre angulaire du futur édifice démocratique – objectif ultime des États-Unis. L'histoire nous apprend qu'aucune constitution ne peut créer une nation – c'est l'inverse qui se produit. L'Amérique existait déjà dans le cœur

De notre correspondant aux États-Unis Philippe MAINE

des trois millions d'insurgés lorsque Madison et Hamilton arrivèrent à Philadelphie en 1787 pour rédiger les sept articles du texte sacré. Depuis l'empire ottoman, les chiites, les sunnites et les kurdes n'ont vécu ensemble que par la force et la peur. C'est tout juste un peuple. Aucune loi ne pourra en faire une nation.

Le deuxième argument de Bush apparaît tout aussi spécieux. Il consiste à soutenir que l'Irak serait plongée dans une effroyable guerre civile si les Américains pliaient bagage maintenant. Assertion éhontée qui confine à la désinformation. Cette guerre civile est déjà là : 30.000 morts irakiens en témoignent.

Imposture

Avec le troisième argument agité par Bush pour résister à tout repli, nous passons de la désinformation à l'imposture. Il est impossible de plier bagage maintenant, dit-on dans l'entourage présidentiel, car la crédibi-



George W. Bush
Trop d'Américains sont encore dupes

lité des États-Unis en souffrirait trop. En d'autres termes, la réputation d'une grande puissance engagée dans un bourbier se mesurerait au temps qu'elle y consacre et non aux résultats qu'elle y obtient. Surprenante logique. Beaucoup trop d'Américains sont encore dupes de cette dramatique affaire. Mais combien de paysans égyptiens, syriens ou jordaniens le sont-ils ? Une poignée.

Tous savent que Washington a travaillé en Irak pour Israël et l'Iran. Tous savent que les armes apocalyptiques de Saddam et la démocratisation du régime à Bagdad ne sont que de fallacieux prétextes à une guerre imposée à Bush. Et tous savent, parce que leur simple bon sens de paysan dépasse le génie analytique des bureaucrates, que les États-Unis construisent sur du sable en Irak. Et cela depuis le début, c'est-à-dire depuis bientôt trois ans.

Que devient la crédibilité américaine dans cette avalanche de mensonges, cet horrible chaos, cet épouvantable gâchis ? L'interrogation rappelle le Vietnam. Il est de bon ton à Washington, en ce moment, de rejeter comme absurde toute comparaison entre les deux conflits. On a tort. Sans aller jusqu'à établir des liens entre les combats du Mékong et ceux de l'Euphrate, il existe des analogies entre les deux attitudes américaines. Des analogies qui peuvent éclairer l'avenir.

Comme au Vietnam

Elles sont au nombre de trois. Et elles montrent bien que l'important, dans un engagement militaire de grande envergure, c'est moins le terrain que les caractéristiques fondamentales des belligérants.

Prenons les États-Unis. Ils transportèrent au Vietnam leur talent et leurs lacunes, leur force et leur faiblesse comme ils ont transporté en Irak cette double facette de leur extraordinaire sophistication. Qu'en a-t-il résulté ? Des convergences à 12.000 kilomètres et 40 ans de distance. Au Vietnam comme en Irak, les Américains s'étaient enfermés dans des périmètres de sécurité et n'avaient eu avec la population locale qu'un minimum de contacts, eux-mêmes d'ailleurs gangrenés par l'appui accordé à des dirigeants corrompus et impopulaires.

Au Vietnam comme en Irak, le demi-succès d'une offensive lancée par l'ennemi à un moment décisif lui permit de faire comprendre à la Maison Blanche et au Pentagone qu'il avait les moyens de mener la vie dure à toute implantation durable d'une infrastructure étrangère dans le pays. Au Vietnam, ce fut l'offensive du Têt en hiver 1968. En Irak, ce fut l'offensive du triangle sunnite en hiver 2004. Pour les envahisseurs d'Hanoi et les insurgés irakiens, les deux opérations se soldèrent par des échecs militaires mais par des victoires psychologiques. Dans les camps américains, à Saigon comme à Bagdad, on ne pensa plus à gagner mais simplement à tenir. Enfin, au Vietnam comme en Irak, les plus lucides des observateurs rejoignirent très tôt la sagesse implacable des paysans du Moyen-Orient ; ils pensèrent que les États-Unis y construisaient sur du sable, à moins d'un effort déterminant de leur part. À la place de cet effort, on ne connut, en Asie comme au Moyen-Orient, qu'une basse querelle autour de l'"exit strategy".



SOUVERAINETÉ ET ROYAUTÉ

■ Il y aura cent ans ce 23 septembre, la Norvège, se séparant de la Suède, devenait une nation souveraine. Commémorer cet événement dans le contexte européen actuel est l'occasion d'utiles réflexions. Pour beaucoup de Français la Norvège, à l'extrême nord de l'Europe, est un petit pays lointain étroit, grelottant de froid et ne voyant le soleil que la moitié de l'année. Tout juste ont-ils entendu parler de la famille royale pour les performances olympiques ou les mariages roturiers de ses princes. Peut-être savent-ils aussi que, tout près du pôle, le Spitzberg, que visitent tant d'expéditions savantes et écologiques, très prisées du prince Albert II de Monaco, est norvégien...

par **Michel FROMENTOUX**

Or, outre le fait que le climat tempéré par le Gulf Stream rend plusieurs contrées agréablement habitables, que les fjords dans le découpage des côtes sont des merveilles de la nature, que le développement économique y est exemplaire et que le roi n'est en rien un prince d'opérette, l'histoire de la Norvège est des plus passionnante. Elle est celle d'une nation qui dut batailler des siècles avant de devenir souveraine, et dont l'accession à l'indépendance se réalisa en évitant une guerre. Aujourd'hui, les deux pays, incarnés chacun par une famille royale dont la présence même garantit la souveraineté et apaise les conflits, vivent en parfaite harmonie et fêtent ensemble l'anniversaire de leur "divorce", au rythme de multiples rencontres amicales, politiques, économiques et culturelles. Le jeudi 1^{er} septembre, LLMM le roi Harald V et la reine Sonja de Norvège ont rendu une brillante visite à LLMM le roi Carl XVI Gustaf et la reine Silvia de Suède. Tant il est vrai que le fait pour chacun d'être soi-même rend plus faciles et plus enrichissants les rapports avec autrui. Ajoutons que la Norvège qui a appris au cours des siècles quelles servitudes représentent les "unions" politiques n'appartient pas à l'Union européenne ; la Suède, elle, y est entrée. Cette amitié exemplaire entre deux pays ne doit donc rien à "l'Europe" fourre-tout de Bruxelles...

UN GRAND PRÉCÉDENT
Un NON historique

La Suède, tombée vers la fin du XIV^e siècle sous la suzeraineté danoise, s'en libéra par la révolte de Gustave Vasa en 1523. Le XVII^e siècle fut son âge d'or. Gustave Adolphe fut un brillant allié de la France durant la guerre de Trente ans. Ses victoires lui donnèrent le sud

Une indépendance acquise de la manière la plus pacifique qui soit.

du pays occupé par le Danemark, toutes les îles et toutes les côtes de la Baltique. Mais la lutte menée par Charles XII contre Pierre le Grand se termina par la défaite de Poltava et par la chute de la puissance suédoise. En 1809, la Suède perdit la Finlande qui lui appartenait depuis le XII^e siècle mais cinq ans plus tard elle reçut la Norvège, grâce à l'adroite politique de Bernadotte.

L'avènement de Bernadotte

Le dernier monarque suédois de la dynastie Holstein-Gettorp ayant remplacé la dynastie des Vasa au milieu du XVIII^e siècle, Charles XIII, régnant depuis 1809 (après son frère Gustave III) était sans héritier. Il adopta en 1810 l'un des maréchaux de Napoléon, Bernadotte, surnommé « le sergent belle jambe » et en fit son héritier.

La politique du nouvel héritier de Suède eut une double orientation. Il entraîna les Suédois contre Napoléon à la bataille de Leipzig. En récompense, il obtint l'année suivante la Norvège qui appartenait depuis quatre siècles et demi au Danemark. Il s'efforça ensuite de faire adopter par son pays une politique de neutralité.

Cependant la Suède avait conscience d'être un pays menacé par la Russie. Par tradition, pour les Suédois, l'ennemi est à l'Est. C'est lui que désigne le bras de la statue de Charles XII érigée sur l'une des places de Stockholm. C'est pourquoi la Suède s'est toujours efforcée de recourir à l'alliance d'un grand pays. Depuis Gustave Vasa, la Suède était devenue l'alliée de la France. Cette alliance se poursuivit jusqu'à la guerre de 1870.

Le changement d'alliance

Le bouleversement de l'équilibre européen consécutif à la défaite de la France amena le prince héritier, Oscar, à conseiller à son père, Charles XV, de se

tourner vers l'Allemagne, ce que ce dernier refusa, mais peu après sa montée sur le trône en 1873, Oscar II écrivit à l'un de ses amis : « Où pourrais-je trouver (autant qu'à Berlin, N.D.L.R.), pour faire face à certaines éventualités déterminées (autre dit aux menaces russes) le remplacement nécessaire pour mes peuples au traité de Novembre, dont la valeur aujourd'hui est en fait égale à zéro ? »

Oscar II ne fit donc pas ce renversement d'alliance de gaieté de cœur, il le fit au nom de la raison d'État. Il continua cependant à aimer la France comme on le voit dans le fait que ce roi eut

par **Yves LENORMAND**

ment écrasée par les troupes suédoises, mais le désir de former une nation indépendante ne cessa de croître dans le cœur des Norvégiens tout au long du XIX^e siècle, à tel point que l'empereur d'Allemagne Guillaume II intervint auprès d'Oscar II afin qu'il adoptât une attitude ferme vis à vis d'eux. Le Kaiser redoutait, en effet, que, si la Norvège devenait indépendante, elle n'adoptât un régime républicain et qu'elle ne se tournât vers la Russie.

De son côté Oscar II recherchait le concours de Berlin. Celui-ci ne lui fut pas ménagé tant qu'il s'agit d'exercer une pression morale sur les Norvégiens.

l'étranger. Les députés norvégiens réunis au Storting (assemblée nationale) le 7 juin 1905, déclarèrent la dissolution de l'union avec la Suède et ils destituèrent Oscar II.

La crise et sa solution

Celui-ci entra dans une colère terrible. Soixante-dix mille hommes furent envoyés près de la frontière des deux pays pour des exercices militaires. On était à deux doigts de la guerre, mais le roi était vieux et malade et son fils, le prince héritier Gustave qui allait monter sur le trône en 1907, détestait la guerre. Il était appuyé par les opinions publiques des deux pays qui n'aspiraient qu'à la paix.

Devant cet état de choses, les deux parties décidèrent d'engager des négociations à Karlstad, en Suède. Les délégations étaient dirigées par les deux Premiers ministres. Chacune était disposée à faire des concessions afin d'éviter tout conflit armé. Les négociations durèrent moins d'un mois. Elle se terminèrent par la signature des accords de Karlstad le 23 septembre 1905. Dans les deux pays ce fut la joie.

Les suites de cette crise

Malgré cette heureuse issue, le mariage forcé de 1814 a laissé des traces puisque la Norvège a adhéré à l'O.T.A.N. en 1949 plutôt que de se joindre à une alliance orientée vers le neutralisme avec la Suède.

Aujourd'hui encore, la Norvège qui a conservé un mauvais souvenir de ses deux unions successives avec le Danemark et avec la Suède, a refusé de rejoindre l'Union européenne. Il faut dire que sa rente pétrolière, (elle est le troisième exportateur mondial d'or noir), l'amènerait à contribuer plus au budget européen qu'elle n'en recevrait, ce qui ne l'y pousse guère...

Mais en ces temps où nationalisme et populisme ont si mauvaise presse auprès de nos pseudo-élites, la Norvège constitue un exemple. En dépit des menaces, elle n'a pas hésité à sortir d'une union autrement plus forte que ne l'est l'Union européenne afin de récupérer son indépendance et sa souveraineté. Cent ans après ce geste historique, la France a dit "non" à soixante ans d'abdication nationale. Il convient d'en tirer les conclusions et de sortir enfin de cette "Europe" qui nous étouffe. La Norvège nous a montré la voie. Suivons-la.



toujours horreur de la III^e République en laquelle il voyait une fille de la Révolution française et une cause d'affaiblissement durable de notre pays. Il intervint d'ailleurs auprès de Bismarck qui travaillait pour cette raison à instaurer un régime républicain en France, afin de le faire changer d'avis. Ses interventions auprès du chancelier allemand n'eurent malheureusement aucun effet.

La crise norvégienne

Depuis que la Norvège avait obtenu un statut d'autonomie au sein de l'Union formée avec la Suède (voir page 8), les Norvégiens n'étaient guère satisfaits. Une première révolte fut rapide-

Guillaume II renonça, par exemple, en 1893, à une croisière dans les fjords et il envoya une escadre dans les eaux norvégiennes. À la demande du roi de Suède, le consul d'Allemagne à Kristiania, ancien nom d'Oslo, exerça des pressions sur ses sujets norvégiens afin de les calmer, mais en vain.

Après l'échec de négociations amiables entre Suédois et Norvégiens, Oscar II demanda à Guillaume II dans quelle mesure il pouvait compter sur son appui diplomatique et militaire. Le kaiser aurait voulu prêter à la Suède son concours, mais ses conseillers l'en dissuadèrent.

L'opposition norvégienne à l'union s'accrut lorsqu'Oscar II refusa d'accorder aux Norvégiens une représentation consulaire à



La difficile émergence d'une nation

Les origines de la Norvège se perdent dans les nuits boréales... Dès que les terres scandinaves se trouvèrent dégagées de la calotte polaire, le renne vint y courir attirant à sa poursuite les premiers chasseurs, puis des pasteurs installèrent au sud de la péninsule quelques embryons de

Une Histoire à éclipses mais une volonté toujours tenace.

villages. Vers 4000 av. J.-C. une peuplade guerrière à cheval vint répandre la langue indo-européenne et commença le défrichage des forêts, puis survint le temps quelque peu obscur des immenses migrations européennes...

Les Vikings

Ce sont évidemment les Vikings qui, arrivés vers l'an 800, firent entrer la Scandinavie dans l'Histoire. Leur réputation de cruels rapaces fait encore frémir les Français, surtout les Parisiens (1) qui savent avec quel héroïsme le futur roi Eudes, le premier des Capétiens, dut repousser ces "Normands" (hommes du Nord) venus piller et brûler (885-886). Ceux des Vikings qui habitaient l'étroite et alors inculte bande de terre occidentale de la péninsule (l'actuelle Norvège), voyant le soleil à peu près la moitié de l'année, semblent avoir été plutôt épris d'aventure : aussi ces habiles navigateurs de haute mer débarquèrent-ils en quelques années aux Shetland, aux Orcades, aux Féroé, aux Hébrides, puis en Écosse et en Irlande où ils fondèrent Dublin en 840 ; ils firent souche également sur des terres alors inhabitées, en Islande, au Groënland... Certains auraient même accosté en Amérique !

Les paysans, quant à eux, éprouvèrent bientôt le besoin de s'unir pour se défendre contre de continues incursions de bandes armées. Naquirent alors de petits royaumes locaux, souvent rivaux. Les rois de Viken (le fjord d'Oslo) parvinrent au IX^e siècle, et non sans échecs, à imposer leur suprématie : Harald I^{er}, mort en 933, rejeton de la Maison suédoise d'Yngling, rassembla le pays ; ses successeurs eurent la sagesse d'ouvrir les frontières aux missions chrétiennes venues d'Angleterre, d'Allemagne ou de Danemark ; Haakon le Bon et Olav I^{er} (mort en 1000) donnèrent eux-mêmes l'exemple de la conversion et Olav II mourut martyr en 1030 en combattant le roi d'Angleterre et de Danemark Knud le Grand. Toutefois le roi suivant, Harald III le Sèvere mort en 1066 en voulant disputer à Guillaume le Conquérant la couronne d'Angle-

terre, sonna le glas de la grande aventure expansionniste des Vikings.

Peuple chrétien

Pendant deux siècles, des luttes intestines causèrent un certain déclin norvégien, mais l'empreinte chrétienne, avec plusieurs évêchés, ne cessa de s'accroître et l'Église contribua en unifiant les consciences à renforcer le pouvoir royal. Bien avant ceux des autres royaumes nordiques, les paysans norvégiens jouissaient du statut d'hommes libres.

Les règnes de Magnus V (qui se fit sacrer en 1163), puis d'Haakon IV (1223-1263) et de Magnus VI furent glorieux (la Norvège s'étendait alors jusqu'en Islande et au Groënland, et dans plusieurs îles de l'Atlantique), mais au XIII^e siècle la compagnie hanséatique des marchands de l'Allemagne du Nord réussit presque à imposer son protectorat économique.

Si la Norvège dès cette époque avait conscience de son identité, la modicité de ses revenus l'obligeait, tant pour se défendre que pour pros-

— par —
Michel FROMENTOUX

céder comme reine de Danemark et de Norvège, renversa l'Allemand du trône de Suède et parvint en 1397 à imposer par le traité de Kalmar l'union des trois royaumes, chaque État conservant ses lois et ses coutumes propres. Cette situation dura jusqu'en 1523, année où le triple roi Christian II fut détrôné par Gustave Vasa, lequel s'empara des couronnes de Suède et de Finlande.

Sous le joug danois

Resta l'union du Danemark et de la Norvège. Pour celle-ci c'était depuis plus d'un siècle un temps de régression. Les nobles danois et allemands accaparaient les hautes charges officielles et en tiraient de copieux revenus. Si, en 1450, un traité annonça qu'un conseil royal norvégien serait consulté lors de la désignation du monarque, il ne fut jamais appliqué. La branche cadette des Oldenbourg à laquelle revint la couronne danoise après le coup de force de

céréales à la Norvège, à celle-ci en retour revint celui de la vente de fer au Danemark. Le commerce du bois devint florissant. Une charte royale de 1662 accorda des privilèges aux villes, permettant à une bourgeoisie urbaine de s'affirmer.

Entre Danemark et Suède

La renaissance du sentiment national norvégien se nourrissait aussi de l'incapacité des rois danois à s'affirmer face à la montée en puissance de la Suède : la dynastie des Vasa s'était constituée au XVII^e siècle, avec souvent l'appui du roi de France et de Richelieu, une espèce d'empire s'étirant jusqu'en Finlande et en Pologne. Ainsi maîtrisait-elle une partie de l'Allemagne et contrôlait-elle les grands axes fluviaux de l'Europe du Nord. Au début du XVIII^e siècle, toutefois, la Prusse, la Saxe, la Russie, la Pologne et même le Danemark se ligèrent pour libérer les rives de la Baltique. Ce fut la "guerre du Nord", fatale à Christian XII de Suède tué en 1718 à Fredrikshald en attaquant... la Norvège !



La Norvège eut très tôt conscience de son identité

pérer, à rechercher des unions, voire à acquérir des propriétés chez ses voisins. D'où la complexité de sa politique étrangère et de ses alliances dynastiques.

En 1319 mourut Haakon V, le dernier de la lignée des Yngling. Sa fille, Ingeborge, avait épousé le roi de Suède Magnus V Ériksson, qui réunit alors les deux couronnes. En 1344, toutefois, les Norvégiens appelèrent au trône Haakon VI, un cadet de Magnus, tandis que les Suédois acclamaient comme roi un Allemand, Albert de Mecklembourg. Or, la Peste noire ravagea les deux royaumes, réduisant la population de moitié : le drame poussait à l'union. Haakon VI avait épousé Margreth, fille de Valdemar, roi de Danemark : le fils né de cette union, Olav, hérita des deux couronnes et fut Olav IV en Norvège et Olav II au Danemark (1380-1387). À sa mort encore jeune, sa mère lui suc-

Gustave Vasa entreprit même de transformer la Norvège en un simple fief. En 1536, Christian III, sous la pression de la noblesse danoise, plaça la Norvège sous l'autorité directe de Copenhague, ce qui eut aussitôt pour effet d'entraîner de force l'Église norvégienne dans la Réforme luthérienne. De même le pays dut épouser les querelles du Danemark contre la Suède et d'autres puissances de la Baltique ; elle y perdit des terres et des fiefs.

Pourtant, lorsqu'en 1660, Frédéric III fit rédiger une constitution très absolutiste, la Norvège y trouva son compte, car les souverains danois étant en général assez peu reclusifs, les hauts fonctionnaires administrèrent le pays et surent parfois se montrer sensibles aux doléances des Norvégiens. Même dans le domaine économique la situation s'améliora : au Danemark revint le monopole de la vente de

Les élites pensèrent alors que le temps était peut-être venu pour leur pays de jouer sa partition dans le concert des nations. La croissance économique les encouragea à exiger de Copenhague la création d'une banque nationale norvégienne, tandis que les hauts fonctionnaires envisageaient de créer une Université. Les choses se précipitèrent sous l'ouragan des guerres napoléoniennes : l'union dano-norvégienne s'allia à la France, l'union finno-suédoise à l'Angleterre. Isolée par le blocus continental et souffrant de la famine, la Norvège se donna une commission gouvernementale, puis en 1811 l'Université tant espérée et que le roi Frédéric VI ne put refuser.

Après la défaite de Napoléon, la petite Norvège devint subitement un enjeu capital dans les tractations diplomatiques. La Suède s'étant fait enlever la Finlande par le tsar en

1808 attendait une compensation... En janvier 1814, Frédéric VI, bien qu'ayant rompu avec Napoléon, ne put résister aux Alliés : après 434 ans d'union, la Norvège fut séparée du Danemark. Les Norvégiens n'entendaient pas pour autant passer de la domination danoise et à la domination suédoise : ils exigèrent leur reconnaissance en tant que nation et le roi Charles XIII de Suède dut déclarer que la Norvège était un État libre, ayant sa propre constitution, sa représentation, son gouvernement.

Le prince Christian-Frédéric, neveu du roi du Danemark, était encore gouverneur de Norvège : il comprit tout de suite que les Norvégiens n'étaient guère enchantés ni même rassurés par les promesses suédoises et s'efforça d'attiser leur méfiance, non sans arrière-pensées, probablement... Ses manœuvres aboutirent à la convocation d'une assemblée constituante, qui se tint à Eidsvoll, à soixante-dix kilomètres d'Oslo et adopta le 17 mai 1814 une nouvelle constitution aujourd'hui encore en vigueur, bien que plusieurs fois amendée. Événement crucial dans l'histoire du pays ! Ce même 17 mai, où Christian-Frédéric fut élu roi de Norvège, est resté le jour de la fête nationale.

L'éclosion du sens national

On était tout de même allé un peu loin et les vainqueurs de Napoléon ne tenaient point à voir dès les premiers mois se fragiliser l'ordre européen qu'ils tentaient si difficilement d'instaurer. Les Suédois mirent fin par les armes à la résistance norvégienne. Le vieux roi Charles XIII – qui, sans enfant, avait depuis 1810 désigné comme héritier le maréchal français Bernadotte, futur Charles XIV – reconnu par le traité de Moss (août 1814) la Constitution d'Eidsvoll, mais exigea l'abdication de Christian-Frédéric (10 octobre 1814) lequel quitta définitivement le pays. Charles XIII ajouta à son titre de roi de Suède celui de roi de Norvège, titres que reprendraient Charles XIV, ex-Bernadotte, en montant sur le trône en 1818, puis après lui Oscar I^{er} (1844-1859), Charles XV (1859-1872) et Oscar II (de 1872 à 1905).

La Norvège entra dans une nouvelle union, mais non de gaieté de cœur. Elle était décidée cette fois à lutter sans relâche pour sa survie, tant sur le plan économique (le XIX^e siècle fut celui d'un grand essor de l'industrie moderne) que politique (la défense des droits de l'assemblée parlementaire, le *Storting*). La route, qu'Yves Lenormand décrit en page 7, vers l'indépendance venait de s'ouvrir.

(1) *Yvan Gobery* : Eudes, fondateur de la dynastie capétienne. Ed. Pygmalion, 2005.



LA NORVÈGE ET L'EUROPE

Un cas à part

Norvège, pays discret, pays heureux ? On serait tenté de le dire à propos de ce royaume qui, malgré sa vocation et son appartenance européennes, se tient scrupuleusement à l'écart de l'Europe bureaucratique de Bruxelles et veille à sauvegarder sa liberté d'action politique.

La Norvège n'a pas une économie fermée, mais elle a une politique nationale. Jusqu'à présent, elle a résisté aux pressions en vue de son adhésion à l'Europe de Bruxelles.

386.958 km² de superficie, une population de 4.500.000 habitants environ, un revenu par tête d'habitant de 30.800 dollars (2004). La Norvège est un pays développé, et donc riche.

En 2005, elle a encore été confirmée comme le premier pays de l'indice I.D.H. (développement humain) de l'O.N.U. Cet indice tient compte de l'espérance de vie, de l'instruction et du revenu réel. La France est seizième dans cette hiérarchie, la Grande-Bretagne quizième.

La Norvège a le privilège d'aider, par rapport à son revenu, plus que tout autre pays de la planète, au développement du tiers-monde.

Sa monnaie, la couronne, est une des plus solides du monde. L'inflation et le chômage y sont des phénomènes marginaux.



Le palais royal à Oslo

Ces performances sont dues en grande partie à l'indépendance de la politique économique norvégienne, au fait qu'elle soit dictée par l'intérêt national ; et ce malgré une très large participation à la vie économique européenne

et mondiale et une ouverture raisonnée de ses frontières.

La Norvège n'est pas aux ordres d'une bureaucratie sans âme, elle même manipulée par les "grands intérêts", la "machine" de Bruxelles. D'ailleurs, sur le plan de la politique intérieure, aucun parti n'est tenu à l'écart, et ceux qu'ici ou là, on appelle d'extrême-droite participent à la gestion des affaires publiques et ne sont victimes d'aucune exclusion.

par
Pascal NARI

peuplé et technologiquement avancé. Mais la

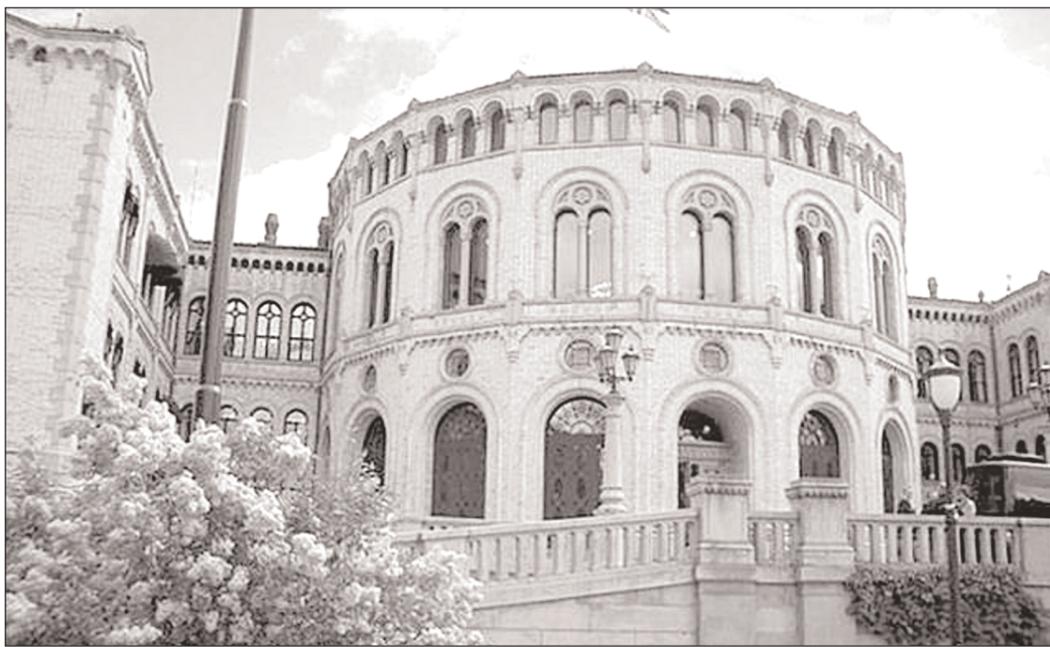
Norvège n'est pas le seul pays producteur et exportateur de pétrole dans cette position. Elle gère convenablement ses revenus pétroliers; C'est son principal atout.

Cette bonne gestion se caractérise, entre autres, par deux traits :

– une politique d'économie d'énergie et de diversification des sources de production. On ne gaspille pas le pétrole même si on en

cements internationaux dont les recettes relayeront le jour venu la baisse inéluctable des revenus de provenance du pétrole et du gaz.

Selon les prévisions actuelles, les revenus pétroliers de la Norvège pourraient amorcer un déclin relatif dès 2010, dû à l'épuisement des réserves et de la baisse de l'exportation. Bien que ce phénomène ne soit nullement certain – la découverte de nouveaux gisements et l'amélioration des technologies de récupération et d'extraction n'étant pas ex-



Le Storting : le parlement norvégien

Pétrole et développement

Ces bons résultats n'auraient pas été imaginables sans la rente pétrolière, diront certains. Vrai et faux. Certes, la Norvège a la chance d'être le troisième exportateur mondial de pétrole, juste derrière l'Arabie Séoudite et la

a en abondance, et on prépare des sources alternatives. Les pays qui ne sont pas producteurs devraient s'inspirer de la sage attitude de ce pays producteur, même si la fiscalité norvégienne sur les produits pétroliers peut paraître lourde. Pas autant qu'en France qui détient en la matière un record européen ! Cette imposition fait l'unanimité nationale. Les Norvégiens ont accepté l'idée de devoir préparer l'"après-pétrole" qui surviendra tôt ou tard, la source n'étant pas inépuisable.

– la mise en place d'un fonds de réserve "sanctuarisé". Seule une petite partie des revenus pétroliers pourrait être affectée aux dépenses de l'État. Le reste va à des investissements pour l'avenir du pays ou à l'accroissement des réserves de changes et des avoirs financiers rentables.

La Russie, dont on occulte trop dans nos médias le spectaculaire redressement économique, pratique depuis l'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine la même politique tant pour garantir son indépendance économique donc politique – la dette extérieure du pays a été remboursée par anticipation – que pour préparer l'avenir et se mettre à l'abri de fluctuations de l'économie mondiale.

Ce fonds est géré par la Banque de Norvège (Institut d'émission) et procède à des pla-

clues – la sagesse de la politique norvégienne est remarquable.

Et l'Europe ?

La Norvège, pays riche à population faible et de culture relativement homogène et désirant le rester, ne pourrait, évidemment, servir de modèle à d'autres. C'est un cas à part. Comme la Suisse pour d'autres raisons et dans d'autres conditions.

Néanmoins, on imagine mal la prospérité norvégienne avec une soumission à l'Europe de Bruxelles, avec une Banque centrale – et donc une monnaie – gérées par des technocrates étrangers aux préoccupations politiques nationales et sans un minimum de maîtrise de son destin.

La Norvège n'a pas une économie fermée. Elle ne pratique pas le protectionnisme. Elle n'est pas repliée sur elle-même. Loin de là. Mais elle a une politique nationale. Jusqu'à présent, elle a résisté aux pressions en vue de son adhésion à l'Europe de Bruxelles. On ne comprend que trop la sagesse des Norvégiens.

Il y a peu de chances que les élections qui se déroulent ces jours-ci changent la donne. Le royaume continuera à rester norvégien.

À RETENIR SUR LA NORVÈGE

● **Superficie** : 386 958 km² étirés le long d'une chaîne de montagnes sur 1750 km entre les 58° et 71° degrés de latitude Nord.

Dans sa partie la plus large, le territoire couvre 420 km d'Est en Ouest, et dans sa partie la plus étroite 6 km seulement.

● **Pays limitrophes** : la Suède (frontière la plus longue : 1619 km), la Finlande (721 km) et la Russie (196 km).

● **Baignée par** la mer de Barents au Nord, la mer de Norvège et l'Océan Atlantique à l'Ouest, la mer du Nord au sud.

● **Littoral** très découpé : 19 300 km de côtes (3 400 à vol d'oiseau). Présence de fjords, merveilles géologiques.

● **Chapelet d'îles** (50 000, dont seules 2000 sont habitées) s'égrenant sur la côte Nord, notamment les Lofoten et les Vesteralen.

Dans l'Arctique, au delà du Cap Nord : l'archipel du Svalbard s'étend jusqu'à 81 degrés de latitude, à 900 km du Pôle Nord ; son île principale, le Spitzberg est le point le plus septentrional du monde à accueillir des savants et des touristes.

● **Population** : 4 593 041 habitants (densité : 14,19 h/km²).

Taux de natalité : 11, 67 pour 1000.

Taux de mortalité : 9,45 pour 1000.

PNB par habitant : 30 800 \$us.

● **Capitale** : Oslo (agglomération : 799 356 hab.)

● **Religion d'État** : luthérienne (dirigée par le Roi) pour 88 % des habitants.

● **Langue maternelle** de 95 % de la population: le norvégien, lui-même divisé en bokmal (80 %) et en nynorsk. Subsistance de quelques langues finno-ougriennes chez les Lapons du Grand Nord.

● **Climat** : très varié. Très froid au Nord et sur les reliefs, mais grâce au Gulf Stream et aux vents d'Ouest, les températures sont souvent comparables à celles du continent. À Oslo : moyenne de 16,4° en juillet, de -4,3° en janvier.

● **Monnaie** : la couronne norvégienne (1euro = 8,60 NOK).



Une monarchie bien établie

POURQUOI LA MONARCHIE ?

On souhaite la monarchie à ses amis, la république à ses ennemis. La monarchie aux peuples bienfaisants, la république aux malfaiteurs. Quand les patriotes norvégiens eurent mené à bien la révolution qui les séparait de la Suède, ils eurent à choisir la forme de leur gouvernement. Ils demandèrent un roi. Comme on s'en étonnait, le républicain Nansen répondit :



Les armes de la maison royale de Norvège

« Nous avons choisi la monarchie pour trois raisons. Premièrement, nous avons besoin d'être forts contre un retour offensif de la Suède, et la monarchie est le régime qui économise le mieux les forces. Secondement, nous ne sommes pas riches, et la monarchie est le régime le moins coûteux. Troisièmement, nous aimons notre liberté, et la monarchie est le régime le moins oppressif. »

Ainsi parla le républicain Nansen. Nous, nous souhaitons à la France la monarchie pour trois raisons. Parce que nous aimons notre pays, nous préférons pour lui le meilleur gouvernement possible. Parce que nous aimons ce que Vigny a magnifiquement appelé la majesté des souffrances humaines, nous souhaitons une France qui serve l'humanité. Parce que nous croyons aux leçons de l'expérience, l'histoire nous enseigne que la monarchie est le gouvernement qui convient à la France.

Lucien DUBECH
Pourquoi
je suis royaliste
Éditions de France,
1928.

Plus d'un républicain français doit perdre ce qui lui reste de latin quand il entend les Norvégiens dire qu'ils ont établi la monarchie à seule fin de sauver la démocratie... On peut en effet trouver paradoxal qu'en 1905 la destitution d'un roi (celui de Suède-Norvège) ait aussitôt débouché sur la fondation d'une nouvelle lignée (celle de Norvège).

Au sommet, loin de tout vacarme et tapage, la Norvège jouit d'un élément neutre, modéré, dont le caractère sacré assure la stabilité.

Il ne faut pourtant pas perdre de vue que si, par suite des aléas de l'Histoire, la Norvège ne pouvait reposer sur une constitution naturelle née de traditions ancestrales, elle pouvait en revanche affirmer son identité en tant que nation essentiellement et exclusivement par la Constitution dont les résistants de 1814 avaient posé les bases au manoir d'Eissvoll (voir page 8). Celle-ci était à la fois démocratique, voulue par le peuple, et monarchique, ses auteurs ayant éprouvé le souci de la continuité de la nouvelle nation. Alors le fait que la dynastie suédoise n'ait pas su ou pas pu respecter ce texte – notamment la prépondérance donnée à l'assemblée parlementaire (le *Storting*) – ne supprimait en rien le besoin des Norvégiens de s'assurer la stabilité politique.

C'est pourquoi il leur parut tout naturel d'acclamer en la personne du prince Charles de Danemark leur nouveau roi lequel, se faisant l'homme de la Norvège, allait désormais s'appeler **Haakon VII**, « Roi par la grâce de Dieu et la Constitution », selon la formule encore en vigueur de nos jours. La lignée de ce prince incarnerait la nation de génération en génération, la faisant bénéficier des bienfaits inhérents à toute monarchie, dont le premier est la conservation de l'État dans son être propre.

On peut dire qu'en cette année 1905 où un pays comme la France renforçait par les lois laïques la démocratie en tant que méchante idéologie de l'homme qui se fait dieu et renie son passé, les Norvégiens montraient plus de réalisme en recueillant la démocratie comme un fait propre à leur pays, tout en se souvenant qu'ils n'avaient jamais cessé de vivre en monarchie depuis près de mille ans, même unis aux Danois ou aux Suédois.

Avènement

Dès son entrée solennelle à Oslo le 25 novembre 1905, Haakon VII s'était montré digne de la

mission confiée à son pays le 13 mai 1945, seulement cinq jours après la capitulation allemande, bravant tous les risques d'attentat, préparant le retour triomphal du roi son père (7 juin 1945).

Second fils du roi de Danemark Frédéric VIII et de Louise, princesse de Suède-Norvège, Haakon VII était né en 1872, et avait épousé en 1896, la princesse Maud, fille du roi d'Angleterre Édouard VII, dont il avait un fils Olav, né en 1903. Il sut maintenir son pays dans la neutralité durant la Grande Guerre.

Quand, le 21 février 1937, le prince héritier Olav et son épouse Martha de Suède (sœur de la reine Astrid de Belgique), déjà parents de deux filles (Ragnhild et Astrid), eurent enfin un garçon prénommé Harald (le roi actuel), ce fut une explosion de joie dans tout le pays.



Haakon VII, roi de Norvège de 1905 à 1957

Pour la première fois depuis 567 ans un prince royal naissait sur le sol de Norvège ! On était assuré d'avoir un roi pour plusieurs générations...

Au delà des fréquents changements de gouvernement, le principe de continuité s'affirmait toujours plus. Et voici que les malheurs de la Seconde Guerre mondiale allaient mettre en valeur le symbole monarchique de ralliement et d'unité. Les troupes de Hitler pénétrèrent en Norvège dans la nuit du 9 avril 1940 ; la famille royale, le gouvernement, les membres du *Storting* quittèrent précipitamment Oslo par le train. Le 10 mai, le roi, pourtant bien décidé à demeurer parmi son peuple, refusa la formation d'un gouvernement pro-nazi : il fut alors poussé dans ses retranchements et contraint avec son fils de s'embarquer pour Londres où il allait devenir l'âme de la résistance norvégienne.

Ayant réussi à faire partir la princesse Marthe et ses enfants pour la Suède, puis les États-Unis, Olav effectua plusieurs séjours outre-Atlantique, s'entretenant amicalement avec Roosevelt. Nommé commandant en chef de l'armée norvégienne en 1944, il rentra dans

Consolidation

Haakon VII, véritable drapeau de sa patrie d'adoption, régna encore dix ans, présidant au remarquable développement économique de son pays. À sa mort, le 21 septembre 1957, son fils devint **Olav V**. Prince sportif (médaillon d'or olympique de voile en 1928), déjà très populaire, le nouveau roi, dès qu'il eut reçu la bénédiction de l'Église luthérienne (dont il devenait le chef) s'appliqua à participer aux affaires institutionnelles tout en se tenant rigoureusement éloigné des conflits partisans. « J'ai recherché, dit-il un jour, un équilibre entre le symbole de majesté que je représente et mon rôle de "station réceptrice" d'une sorte de contact essentiellement humain » (1) D'un sondage effectué en 1988, il ressortait que 91 % des Norvégiens étaient pour la Monarchie, contre 4 % contre et 5 % sans opinion.

Dès l'âge de vingt ans le prince héritier Harald se tenait à son tour aux côtés de son père, participant au conseil des ministres, entreprenant des voyages officiels, s'efforçant de promouvoir les intérêts norvégiens l'étranger, et même – tel père tel fils – portant le drapeau du royaume à l'ouverture de plusieurs Jeux olympiques, remportant lui-même la coupe d'or des Pays scandinaves, avant d'être en 1987 champion du monde de voile ! Son mariage en 1968 dans la cathédrale d'Oslo avec Sonja Haraldsen, une roturière, défraya quelque peu la chronique ; mais il avait dû patienter neuf ans avant d'obtenir l'approbation du roi et du *Storting* – preuve évidente d'un grand et presque héroïque amour.

Olav V décéda le 17 janvier 1991, pleuré par tout son peuple qui alluma des bougies devant le Palais royal. Son fils est alors devenu **Harald V**, intronisé, la reine Sonja à ses côtés, dans la cathédrale de Nidaros, à Trondheim. LLMM norvégiennes ont deux enfants : la princesse Martha Louise, née en 1971, épouse de l'écrivain Arl Behn et mère d'une petite Maud Angelica, née en 2003, et S.A.R. le prince héritier Haakon Magnus, né le 20 juillet 1973 qui a épousé en 2001 Mette-Marit Tjessén Hoiby, de qui naquit le 21 janvier 2004 la princesse Ingrid Alexandra, laquelle, en vertu d'un récent amendement à la Constitution, deviendra un jour, même si naissent des petits frères, reine de Norvège.

L'avenir assuré

Nous ne sommes pas sûrs que la famille royale ait besoin de multiplier les alliances roturières, ni de

faire tant de concessions au féminisme à la mode, pour toucher le cœur de son peuple. Les bienfaits de l'institution suffisent. Un professeur émérite de l'université d'Oslo décrit sur internet (2) les « situations royales » que créent les changements de gouvernement : « La fonction du roi en de telles occasions est d'assurer la transition entre vaincu et vainqueur. Si la succession parlementaire n'est pas claire, c'est à lui de mettre en avant son jugement personnel. En de telles occasions ses actes peuvent avoir une portée politique [...] En raison d'un système fragmenté par l'existence de nombreux petits partis, et connaissant une succession de gouvernements minoritaires, l'avenir politique peut réserver la formation de certaines constellations fragiles illustrant de ce fait la dépendance réciproque du système et de la personne. »

La question de savoir si la monarchie convient à un État moderne paraît à ce même professeur « vide de sens ». « Car une forme de gouvernement qui a fonctionné pendant si longtemps n'est surannée que pour qui ne la comprend pas ». Et de souligner « à quel point la division au sommet de ce système est limitée aussi bien du point de vue politique que du point de vue fonctionnel. En conséquence, la position du chef de l'État se trouve au-dessus de la mêlée, au-dessus de



Harald V, roi de Norvège depuis 1991

tout conflit, alors que la position du chef de gouvernement implique un certain pouvoir et est sujet à controverse [...] Mais tout au sommet, loin de tout vacarme et tapage, il existe au moins dans ce peuple querelleur un élément neutre, modéré, dont le caractère sacro-saint assure la stabilité. »

Et pendant ce temps-là un pays comme la France se paie le luxe d'être en campagne présidentielle quasi permanente...

(1) Christian Cannuyer : Les Maisons royales et souveraines d'Europe. Éd. Brépols, 1989.

(2) <http://odin.dep.no>

L'Action française dans la ligne de Jeanne d'Arc

■ **Antoine Murat a été durant de nombreuses années, avant et après la Seconde Guerre mondiale, l'avocat de l'Action française. Malgré les années passées, il a gardé la même rectitude de pensée et la même fidélité à notre mouvement. Ce grand ancien a adressé à Pierre Pujo le témoignage ci-dessous que nous sommes heureux de publier. A.F.**

Le 29 mai 2005 les Français ont eu à se prononcer par référendum sur la question qui leur était posée : « Approuvez-vous le projet de loi qui autorise la ratification du traité établissant une constitution pour l'Europe ? » Près de 55 % de votants ont dit **non**. Vous pouvez être fier, mon cher ami, de la campagne que vous avez menée courageusement, sans faiblir. Une fois encore l'Action française a servi la France. Elle a félicité les bonnes volontés, vous avez appliqué avec intelligence et loyauté, dans la clarté, notre principe d'action. Drapeau déployé, vous avez travaillé, sans équivoque, aux côtés de ceux qui – même nos ennemis sur bien des points – voulaient eux aussi empêcher une faute grave, qui mettait en péril de mort l'existence de notre nation.

Ainsi, grâce à vous, avon-nous fait notre devoir, et avon-nous montré, par l'ouverture de notre action, le chemin de l'unité et de la réconciliation françaises.

Le lendemain du vote, le lundi 30 mai était le jour anniversaire du bûcher de Rouen, puisque c'est le 30 mai 1431 que Jeanne d'Arc a été brûlée vive, sur la place du marché, pour avoir obéi à ses voix en empêchant la fusion du royaume de France avec l'Angleterre.

N'est-ce pas un signe ? Sainte Jeanne d'Arc est morte, martyre et victorieuse, pour avoir combattu pour la pleine souveraineté de la France. Nous avons suivi son exemple. En ce début du XXI^e siècle l'échec d'une politique suicidaire, criminelle, reprend et continue l'action providentielle qui, six siècles plus tôt, assura l'indépendance, l'existence, de notre patrie.

Une pensée s'impose à moi. Je vous la soumetts. Car il convient à présent de tirer les leçons que comporte l'événement de mai 2005.

Une enfant héroïque

Un grand nombre de gens connaît mal, ou ignore, l'histoire

de Jeanne d'Arc. Beaucoup n'ont pas réfléchi sur la vie, merveilleuse et pure, d'une enfant héroïque, d'une jeune fille de notre terre, de notre lignage. Ils ignorent bien des obstacles qu'elle dut surmonter ; les choix politiques qu'elle fit ; l'importance exceptionnelle, déterminante, du sacre... Victoires, capture, emprisonnement... Procès de condamnation ; procès de réhabilitation... Canonisation... que de sujets de méditation ! Or nous, d'A.F., nous sommes des *Compagnons de Jeanne*. Nous méritons ce titre gagné en premier, par Maurice Pujo, votre père, par Maxime Real del Sarte, par Charles Maurras... par les dix mille jours de prison de nos aînés d'avant 1914. Nous sommes qualifiés. Obligés.

Un même élan du cœur et de l'esprit a poussé nos anciens, il y a un siècle, à se grouper, à créer un journal, des revues, un institut, des équipes de camelots, pour défendre sur tous les terrains la France attaquée dans son histoire, à l'école, à l'armée, en justice, et combattre de prétendus intellectuels et des germanisants.

L'image de Jeanne a rassemblé une foule de jeunes gens, qui, peu après, en 1914, devaient sacrifier leur vie. Avant que l'Église l'eût élevée sur ses autels, elle était à leurs yeux la sainte de la Patrie.

Il faut lire, comme moi dans mon enfance, l'édition destinée à l'école primaire, des pages écrites par Michelet. (Le livre s'était imposé en dépit de l'hostilité d'universitaires sectaires, tel Thalémas.) Jules Michelet avait été bouleversé par la parution du travail scientifique de Jules Quicherat, le *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*. L'âme ardente, pure, inspirée, et l'héroïsme de la Pucelle d'Orléans ont ému aux larmes Michelet.

L'historien avait pris connaissance des documents authentiques. En effet – la chose est inouïe – nous possédons mot à mot chacune des paroles dites par l'accusée, chacune des questions qui lui ont été posées, chacune de ses réponses. La plus fidèle et la plus complète des sténographies est à notre disposi-

par **Antoine MURAT**

tion. Des *notaires*, c'est-à-dire des greffiers, prenaient par écrit tout ce qui était dit au tribunal. Immédiatement. Puis, l'audience terminée, ils comparaient leurs textes afin de corriger la moindre erreur. Après quoi ils dressaient le procès-verbal, le compte-rendu intégral soigneusement contrôlé. Ceci, en langue française, tels que les propos avaient été te-



Statue de Jeanne d'Arc, place des Pyramides à Paris

nus. Ensuite, comme le procès devait être tout entier rédigé en latin, le compte-rendu français était traduit phrase par phrase. le texte original français avait ainsi son double en langue latine, officielle. L'une et l'autre versions se confirmaient en se comparant. Les écrits sont là, en plusieurs exemplaires authentifiés, certifiés conformes par les magistrats et les notaires alors en fonction. Quelle merveille ! Ces documents ont passé les siècles, immuables.

Puis le procès en réhabilitation fit entendre à nouveau les juges et les témoins survivants. Ce procès du procès projetait une nouvelle lumière critique.

L'essence de la politique

Si je vous rappelle, mon cher ami, ces choses que vous savez, ce n'est pas pour ressasser une gloire passée, ni me faire l'écho des manifestations que

l'A.F. organise depuis un siècle. C'est parce que l'actualité oblige à l'action. Il faut trouver les moyens d'apprendre au peuple français – pour qu'il devienne conscient et fier de lui-même – l'essence de la politique inspirée par le Ciel à Jeanne d'Arc.

En servant Jeanne nous sommes utiles, car nous servons l'histoire et l'avenir ; nous faisons soit découvrir soit approfondir une doctrine de salut public, celle de l'A.F. Nous reprenons le combat de la Pucelle d'Orléans en l'adaptant au temps présent. Il faut protéger notre existence, en recherchant la concorde et la paix avec les autres nations. « Tu aimeras le prochain comme toi-même ».

À l'occasion, soit de manifestations habituelles (fêtes des rois, Cortège traditionnel...) soit d'événements ou d'incidents, il y aurait lieu de former des rassemblements, de donner des conférences étudiées. Cela, plusieurs fois par an. Les thèmes et les occasions s'offrent, nombreux : fêtes des rois, fête de Jeanne d'Arc, anniversaire de la délivrance d'Orléans ou des autres villes libérées (Beaugency, Patay...), même le 14 juillet, – le sacre de Reims, Paris, Compiègne, l'em-

prisonnement, les procès, la littérature (Péguy !), l'histoire, le culte voué à la Libératrice...

Politique d'abord

Sans entrer dans les détails, il y a, parmi de nombreux sujets

de réflexion, certains d'une très haute importance.

Ainsi, Maurras a souligné la stratégie de Jeanne préférant hâter la marche sur Reims plutôt que de couper l'armée anglaise de ses bases. Ce choix se justifiait par ses avantages politiques. À la place de succès militaires dont l'intérêt immédiat était évident, Jeanne a préféré le sacre qui consacrait l'autorité souveraine, force supérieure aux autres. Politique d'abord !

Une étude paraît mériter tous nos soins. Jeanne d'Arc a rejeté toutes sortes de solutions, même celle qui paraissait la plus avantageuse, la plus sûre, et qui, réunissant des forces et des intérêts puissants, semblait logique, naturelle et juste. Elle avait mission de Dieu de buter l'Anglais hors de France.

L'alliance de la France et de l'Angleterre apportait aux deux royaumes la paix et la puissance. Elle mettait fin à la guerre. Elle fondait les deux États en un seul, plus riche et plus fort que chacun d'eux. Tout était avantage. Et même la France y gagnait : le Roi de France avait été le suzerain ; les rois d'Angleterre étaient d'origine française. Ils pouvaient, ils devaient s'entendre. Dans ses périodes de lucidité Charles VII laissait se faire une politique matrimoniale allant dans ce sens de l'union. Isabeau de Bavière rendait impossible au dauphin Charles l'accession au trône. La voie royale d'une paix enrichissant les deux royaumes s'offrait aux sages. La Sorbonne était favorable.

Les rébellions de toutes sortes, celles des grands, celles des insurgés comme les Cabochiens après Étienne Marcel, manifestaient la gravité et la généralité du mal. Le meurtre était partout. Pour en terminer avec une lutte qui n'en finissait pas il fallait que les deux pouvoirs en conflit s'entendissent.

C'eût été la mort de la France. L'histoire de Jeanne d'Arc est celle du miracle français.

L'ACTION FRANÇAISE TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an)	76 ₣	5. Abonnement de soutien (un an)	150 ₣
2. Premier abonnement Étranger (un an)	85 ₣	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	45 ₣
3. Abonnement ordinaire (un an)	125 ₣	7. Outre-mer (un an)	135 ₣
4. Abonnement de six mois	70 ₣	8. Étranger (un an)	150 ₣

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom
 Adresse
 Tél.
 Ville Code postal

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000
 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A

Dufilho est mort !

« *Un vrai comédien, d'une exigence extrême avec lui-même, d'une honnêteté un peu hypertrophiée dans son métier. Un métier dont il a touché le cœur. Il était foncièrement marginal, un être poétique comme on en rencontre rarement* » dixit Georges Wilson. Jugement à lire entre les lignes, celui d'une époque qui envie secrètement ceux qui refusent de renoncer à leur héritage et parfois suscitent chez leurs pairs la nostalgie d'une France encore fidèle à elle-même, celle qu'a incarnée Dufilho au long cours d'une vie de témoignage exemplaire.

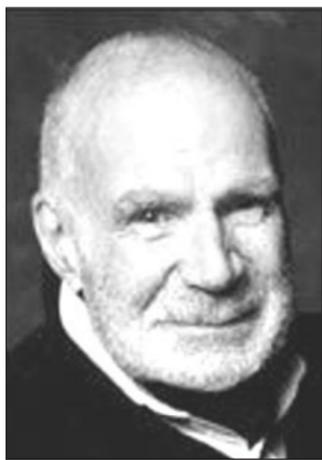
Dufilho est mort. Il nous a quittés à la fleur de l'âge, dans sa 91^e année. Une longue vie d'homme et de comédien au sens que donnait Molière à ce mot. Comédien et paysan aussi, tel était son double visage et qui faisait de lui un homme de traditions, de la Tradition, c'est-à-dire de la fidélité à une Église qu'il n'a jamais reniée et à une terre, cette « **terre qui ne ment pas** », celle de ses aïeux, les nôtres aussi, à laquelle il a voué jusqu'au bout l'attachement le plus profond et le plus authentique.

Dufilho est né à Bègles avec la Grande Guerre, le 19 février 1914. Ce n'est qu'en 1938 qu'il monte à Paris pour suivre l'enseignement théâtral de Charles Dullin. Sa carrière théâtrale lui fera effectuer le tour du répertoire classique, de *L'Avare* où il triomphe en 1962 à Anouilh. Son empreinte nous restera cependant davantage à travers les quelque soixante films (*) dans lesquels il joua hélas beaucoup de seconds rôles. Mais c'est la qualité des interprètes d'arrière-plan qui a fait longtemps l'atout majeur d'un cinéma français où, à défaut d'injecter des fleuves de dollars, nous savons encore de temps à autre mettre du talent, de l'esprit et un peu d'amour de l'art.

Sur le grand écran son parcours ira de *Premier de cordée* en 1943 jusqu'à *Là-haut, un roi au-dessus des nuages* de Pierre Schoendoerffer en 2002 en passant par *Zazie dans le métro* de

par
Léon CAMUS

Louis Malle, *Les espions* d'Henri-Georges Clouzot, *La Guerre des boutons* d'Yves Robert, *La victoire en chantant* de Jean-Jacques Annaud, *Nosferatu, fantôme de la nuit* de l'Allemand Werner Herzog, *Le Crabe-tambour* de Pierre Schoendoerffer ou *Le Cheval d'orgueil* de Claude Chabrol. En 1993, c'est *Pétain* qu'il incarne avec vérité et conviction dans le film de Jean Marboeuf. Mais on peut compter – sans procès d'intention – sur les faiseurs de programmes de nos



Jacques Dufilho

chaînes télévisuelles privées ou publiques (ce sont les mêmes) pour occulter le meilleur et ne diffuser que les produits commerciaux réputés les plus "populaires" comme le souligne avec réalisme le critique Philippe Person : « **Le nom de Dufilho, malheureusement pour lui, a plus souvent côtoyé au cinéma celui de Jean Lefevre que de Maria Casarès, car c'est dans *Les bidasses en folie* et autres chefs-d'œuvre du même tonneau comme *Le garde champêtre enquête sur l'eau qui fait des bulles* qu'il a plus souvent l'occasion de tourner que dans de grands films** ».

Remarque loin d'être anecdotique : c'est que pour exercer son métier de comédien, même et surtout si l'on possède un réel talent, il faut accepter les compromissions imposées par un système dont la raison d'être est d'abord l'argent. Il faudra donc attendre la fin de sa

carrière pour que l'acteur Dufilho puisse s'accomplir pleinement dans des rôles où il trouve enfin la possibilité d'exprimer la vérité de son talent.

Il ne faut pas perdre de vue que c'est aussi le rôle qui fait l'acteur ; ce qui permet de donner sa mesure c'est l'étoffe du personnage incarné. Confiné dans des rôles subalternes le meilleur des comédiens n'aura jamais l'occasion de s'accomplir pleinement. Pensons ainsi à Pierre Fresnay (autre figure noble) trop souvent dévolu aux rôles d'aristocrate coincé mais qui passe à une dimension supérieure lorsque la possibilité lui est donnée d'interpréter Jean Fabre, l'un des maîtres de l'entomologie moderne, lequel, soit dit en passant, fait l'objet d'un véritable culte au Japon alors qu'il est quasi oublié sur sa terre natale. De la même façon pour Dufilho, c'est dans l'adaptation pour la télévision du roman de Paul Morand *Milady*, histoire d'homme et d'animal, de cavalier et de monture, qu'il interprète magistralement, qu'il aura donné le meilleur de lui-même et révélé à travers une œuvre en apparence mineure toute la tragédie d'une société qui a voulu couper les ponts avec son héritage : traditions qui établissent et préservent vivant le lien de l'établissement d'un rapport d'harmonie avec le monde à travers l'animal.

C'est ce lien aujourd'hui rompu dans les sociétés modernes qui commencent à en pressentir la toute puissance lors de ces catastrophes dites naturelles qui vont se multipliant. Calamités dont le rapport au désordre climatique engendré lui-même par le culte totalitaire de la marchandise et le monothéisme du marché, n'est plus niabie. À ce titre *Milady*, petit film sans moyen ni prétention, constitue une œuvre authentique, un témoignage bouleversant et un enseignement à méditer pour les générations montantes. Merci donc à Jean Dufilho pour ce legs et cette leçon de vie.

* *Les Sirènes du bateau-loup. Autobiographie. Fayard 2003.*

DANS NOTRE COURRIER

Marcel REGAMEY

■ À la suite de l'hommage que *L'A.F.2000* (25/08/05) a rendu à Marcel Regamey, disciple suisse de Charles Maurras, Olivier Delacréta, président de la Ligue vaudoise, nous écrit :

Quelle magnifique double page ! Toute notre reconnaissance à vous et à la rédaction de *L'Action Française 2000*.

Pour dissiper toute équivoque, je tiens à vous réaffirmer que Maurras et sa pensée ont eu un effet décisif sur les fondateurs de la Renaissance

vaudoise. Ils n'ont d'ailleurs cessé de l'affirmer. Les références à ce qu'il y avait avant lui dans la formation de ces jeunes étudiants ne visait nullement à réduire ou occulter son apport, mais bien plutôt à montrer qu'il venait à point nommé. Il "correspondait à un besoin" comme on dirait aujourd'hui.

Vienne un jour où l'on puisse à nouveau en parler calmement et mettre en lumière ses apports si nombreux à la science politique et à la philosophie !

Olivier DELACRÉTAZ

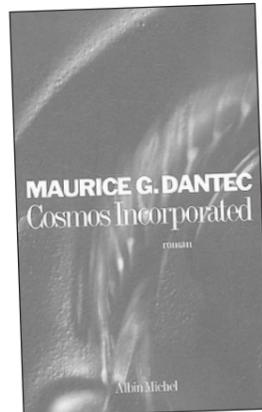
Reviens Maurice !

On aura constaté qu'une conversion subite après la lecture de

par
Pierre LAFARGE

Léon Bloy, où

fois de plus la rentrée littéraire se sera plus encore vautrée dans l'utilisation tout azimut de la communication et du marketing. Certains le font sciemment, tel Michel Houellebecq, d'autres tel Maurice G. Dantec semblent bel et bien en être la victime.



Samedi 10 septembre à la Cigale son éditeur et son "agent" annonçaient un grand show à l'américaine pour présenter son nouveau roman, *Cosmos Incorporated*. Un public bigarré s'y pressait donc : lecteurs de *Technikart*, jeunes filles catholiques espérant y prolonger les J.M.J., militants d'extrême-droite... On y a assisté à un galimatias de génétique (avec un certain Bardini débitant des propos creux sur l'ADN) et de relations internationales avec l'essayiste Alexandre del Valle, connu pour sa haine de l'école géopolitique capétienne, tenant des propos voltairiens sur le droit de critiquer les religions.

Autant nous apprécions Dantec lorsqu'il nous explique sa

lorsqu'il confie sur le plateau de *France 3* préférer saint Thomas d'Aquin à Robespierre, autant le voir entouré de personnages douteux est inquiétant. Il se présente désormais comme un « **écrivain nord américain de langue française** » et pare la France de tous les maux. Nous n'étions plus en présence de l'homme qui, il y a deux ans, nous accordait un entretien pour *Les Epées*, discutant longuement de Maistre et Maurras.

Malaise

La situation vers une heure du matin était pathétique : amateurs de musiques gothiques ivres de bière, kabbalistes débitant des versets du Zohar, créditistes canadiens interpellant Dantec sur le "complot" des Illuminatis, militants du Front national scandant « **Le Pen président !** » ...

Dantec tentait de son côté, dans un registre proche de Jean-Pax Méfret, de faire s'apitoyer l'assistance sur les « **pauvres gars du Kentucky** » tombant en Irak pour la Liberté. Il faut reconnaître que l'on atteignait un effet comique devenu rare sur une scène parisienne mais que celui-ci s'accompagnait d'un malaise certain pour ceux qui appréciaient encore voilà peu un écrivain accessible et chaleureux !

* *Maurice G. Dantec : Cosmos Incorporated. Éd. Albin Michel, 568 pages, 22,50 euros.*

VIDÉO

HIROSHIMA

■ *Il y a soixante ans, le 6 août 1945, la bombe surnommée "Littleboy" détruisait la ville d'Hiroshima, faisant immédiatement 80.000 morts. 120.000 autres personnes devaient périr des suites de cette explosion nucléaire. Deux jours plus tard, Nagasaki était à son tour anéantie par la foudre atomique.*

Un film, mi-document, mi-fiction, retrace ce tragique événement. Mêlant images d'archives, entretiens avec des survivants américains et japonais, et reconstitutions avec des acteurs, cette réalisation est tout à fait passionnante car les scènes jouées par les comédiens contemporains épousent parfaitement les documents historiques. Heure par heure, cette journée du 6 août 1945 est minutieusement retracée dans la base aérienne américaine et dans la ville martyre. Deux témoignages sont particulièrement émouvants : celui d'une mère n'ayant pu sauver sa fillette et celui d'un médecin parti à quelques kilomètres d'Hiroshima pour un accouchement, ce qui lui sauva la vie.

Comme la plupart des D.V.D., celui-ci comporte des bonus parmi lesquels un reportage de propagande américaine tourné dans les ruines quelques jours après la destruction de la ville. Le commentateur effectue un tour de force : il ne parle à aucun moment des victimes. Il est vrai que l'Histoire est toujours écrite par les vainqueurs.

Renaud DOURGES

*Références :

Hiroshima : Distribution TF 1 Vidéo. Durée 90 minutes.

Les nuées de la terreur

D'abord murmuré, le bruit se fait insistant selon lequel, au lendemain du 11 septembre, George Bush n'aurait pas seulement jeté à l'aveuglette les États-Unis dans le bourbier irakien, mais également, en lançant une "croisade" contre Al Qaida, simplifié dangereusement les données du problème. Au risque de perdre la guerre contre le terrorisme.

Paresse intellectuelle

Tous deux criminologues et consultants auprès de différents services gouvernementaux, Alain Bauer et Xavier Raufer s'interrogeaient déjà dans un précédent ouvrage, *La guerre ne fait que commencer*, sur l'impact mondial des événements de 2001, leurs tenants et leurs aboutissants. *L'énigme Al Qaida*, récemment publiée, revient sur une question essentielle : à qui ou à quoi avons-nous exactement affaire ?

Apparaît alors une évidence dérangement : ce que l'on nous a présenté depuis des années sous l'appellation d'Al Qaida, n'a sans doute, sinon aucune existence, du moins aucun rapport avec l'image d'abondance accréditée et diffusée par le gouvernement et les médias américains.



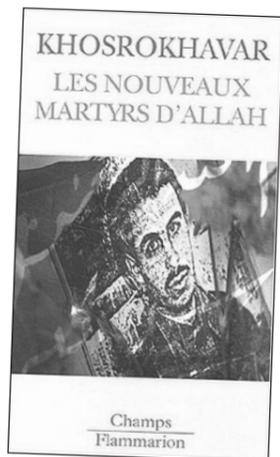
Simplification outrancière d'un problème très complexe, beaucoup trop pour une civilisation de l'image et de l'instantané qui a besoin d'idées prémâchées et d'objectifs aisés à identifier, Al Qaida n'existe nulle part sous ce nom, excepté dans des rapports de la C.I.A. et des interrogatoires conditionnés de prisonniers. Tout comme Oussama Ben Laden se révèle, dès que l'on y regarde de plus près, sans commune mesure avec le milliardaire dément dont les pétrodollars financaient les crimes. L'ennui étant que la fabrication de ce grand méchant loup a fini par occulter la réalité, et un Islam radical combattant protéiforme, nébuleuse qu'il est impossible de réduire à cet Al Qaida fantasmagorique...

Peut-on gagner la guerre contre un adversaire que l'on ne sait ni ne veut reconnaître et identifier ? La France doit-elle être dupe d'un politiquement correct suicidaire qui interdit de nommer

les vrais dangers et de les combattre ? S'appuyant sur des données et des documents solides présentés à l'appui de leur analyse, Bauer et Raufer font le procès sévère d'une certaine paresse intellectuelle, d'une certaine lâcheté morale, et d'une grande incapacité à prévoir, donc à gouverner.

Politico-religieux

Même s'ils ne sont pas sous le commandement central d'un Ben Laden qui ressemblerait à un docteur Fu Manchu du XXI^e



siècle, les terroristes se réclamant de l'Islam existent. Reste à savoir d'où ils viennent, qui ils sont, quels événements favorisent leur apparition, ce qu'ils revendiquent, ce qu'ils croient, ce qu'ils espèrent, ce qu'ils haïssent. Vaste tâche, compliquée par l'infinité des variantes selon les pays, les contextes, les circonstances. Car, bien qu'ils justifient tous leur action par une lecture qui leur est propre du Coran, ces hommes ne combattent jamais tout à fait pour la même chose.

Cela, Farhad Khosrokhavar l'explique de façon très fine et très approfondie dans *Les nouveaux martyrs d'Allah*, sorti en édition de poche, qui cherche à comprendre comment des jeunes gens, loin d'être toujours les déshérités, les désespérés, les damnés de la terre que l'on imagine, en arrivent à mourir et à tuer au nom de la foi. S'il est difficile d'adhérer à l'affirmation, fondée sur l'étude de cas hérétiques du II^e siècle, selon laquelle le martyr, compris comme une pulsion de mort, une fascination malade du trépas, aurait caractérisé l'Église primitive comme elle marquerait aujourd'hui un certain Islam, l'étude devient convaincante dès lors qu'elle repasse à la culture musulmane, la seule sur laquelle l'auteur, de son propre aveu, soit d'une extrême compétence.

Phénomène récurrent, le chahid meurt pour le triomphe de sa religion, mais, à la différence absolue du martyr chrétien, il entend, en périssant, tuer un maximum d'ennemis. Le politique se mêle donc inextricablement au

par
Anne BERNET

religieux puisqu'il s'agit d'imposer un modèle de société au reste du monde. À connotation patriotique ou nationaliste en terre musulmane, il prétend, dans le cas du terrorisme international, s'imposer à la planète entière.

Il est curieux de noter combien ces jeunes gens en rupture avec la société moderne et ses idées en sont cependant eux aussi de purs produits, tant leur Islam existe d'abord à travers ce qu'ils en voient à la télévision ou par le biais d'Internet.

Intéressant aussi le cas des jeunes Français convertis, qui disent être venus à la mosquée pour retrouver « une identité masculine » dans un univers confondant les rôles, pour échapper à la laïcité de la société et à son absence de spiritualité, ou parce qu'ils « ne comprenaient rien à la Trinité » et trouvaient que « le Christ s'interposait entre l'homme et Dieu »... Il y a là une faillite de l'éducation religieuse catholique qu'il serait bon de garder présente à l'esprit.

Proies faciles

Dans son ouvrage, paru en 2002, Khosrokhavar expliquait pourquoi la femme était par nature inapte à la mort sacrificielle du chahid, et semblait penser impossible la transgression de cet interdit. Depuis, l'apparition, en Palestine d'abord, puis en Tchétchénie, de femmes kamikazes, a rendu caduque cette affirmation, et prouvé, si besoin était, que le facteur religieux n'est peut-être pas aussi fondamental qu'on le

pensait dans la genèse du terrorisme moderne.

Qui sont celles que la presse a surnommées *les fiancées d'Allah*, présentées comme les veuves, les filles ou les sœurs de malheureux Tchétchènes victimes de l'armée russe, décidées à les venger ? Après plusieurs attentats-suicides à Moscou, et surtout la prise d'otages du théâtre moscovite de la Doubrovka en 2002, une jeune journaliste russe, Julia Youzik, cherche à comprendre



comment des filles de son âge en sont arrivées là. Les résultats de son enquête sur le terrain sont, une fois encore, surprenants.

En effet, pour un cas avéré correspondant à l'idée répandue, celui d'une veuve qui a tué les responsables de l'assassinat de son mari, tous les autres se révèlent de tragiques manipulations. Orphelines sans père ou frère pour les défendre, veuves, débiles mentales ou folles, célibataires, femmes répudiées, stériles ou violées se transforment, en Tchétchénie, en proies faciles que récupèrent des réseaux salafistes. Par la violence, le chantage affectif, un mariage dont l'épouse

n'aura pas le temps de profiter, la drogue, la rupture avec leur milieu, la séquestration, ces filles, dont la moyenne d'âge est de vingt ans, se muent en complices, le plus souvent forcées, de combattants prêts à les sacrifier sans vergogne.

Ainsi des "tueuses" du théâtre, dont les prétendues ceintures d'explosifs étaient vides, pour certaines enceintes, et persuadées de rentrer chez elles au terme d'une comédie qu'on leur avait dépeinte sans danger pour elles et pour les autres. Ainsi des preneuses d'otages de Beslan, abattues par leurs camarades quand elles refusèrent de coopérer en découvrant que la cible était une école. Ainsi de celles que leurs complices font exploser à distance, sans leur laisser l'ombre d'un libre arbitre.

Julia Youzik est très jeune, et manque de recul, mais pas de passion, dans son appréhension du phénomène, ce qui lui interdit sans doute de comprendre certains silences ou omissions du pouvoir. Cependant, tel quel, son livre courageux et humain démonte le fonctionnement de réseaux de type mafieux, très proches de ceux des proxénètes de l'Est, dans lesquels, au nom d'Allah, en s'aidant du sexe et de la drogue, l'on fabrique des bombes vivantes.

* Alain Bauer et Xavier Raufer : *L'énigme Al Qaida*. Éd. J.-Cl. Lattès. 345 p., 19 euros (124,63 F).

* Farhad Khosrokhavar : *Les nouveaux martyrs d'Allah*. Éd. Garnier-Flammarion. 370 p., prix non-commercialisé.

* Julia Youzik : *Les fiancées d'Allah*. Presses de la Cité. 250 p., 18,90 euros (123,98 F).

LUS AUSSI

● Florence Schaal : *JAMAIS JE N'OUBLIERAI BESLAN*

Envoyée spéciale de TF1, Florence Schaal a suivi jour après jour la prise en otage des écoliers de Beslan en Ossétie du Nord, de leurs parents et de leurs professeurs, en septembre 2004. Un an après, elle déroule le film précis de ces événements tragiques, raconte ce qu'il n'était pas possible de montrer, par pudeur, par compassion, parce que l'insoutenable ne s'exhibe pas au journal télévisé. Elle dit aussi les suites de ce drame, les familles brisées, la douleur intacte, les incompréhensions. Et la difficulté d'être femme, mère, et journaliste, face à certains événements.

* Éd. J.-Cl. Lattès. 250 p., 17 euros (111, 51 F).

● Christophe Deloire et Christophe Dubois : *LES ISLAMISTES SONT DÉJÀ LÀ*

La plupart des faits relatés dans ce livre appartiennent à l'actualité des cinq dernières années ; ils vous rappelleront donc quelque chose. Reste que, mis ainsi bout à bout, analysés, comparés, ces ballons d'essai lancés par diverses organisations islamistes en France afin d'obtenir des concessions de plus en plus larges en faveur de l'Islam, et ce en dépit du sacro-saint principe de laïcité, apparaissent comme suivant une logique, un plan, visant des objectifs bien précis. Et somme toute, il n'y a pas à s'en étonner. Ce qui est nettement plus étonnant, en revanche, c'est l'attitude de nos gouvernants succes-

sifs confrontés à un phénomène qu'ils ne contrôlent pas vraiment...

* Éd. Albin Michel. 345 p., 19,50 euros (127,91 F).

● Paul Landau : *LE SABRE ET LE CORAN*

Petit-fils du fondateur des Frères musulmans, Tariq Ramadan a représenté pendant quelques années à la fois la coqueluche des banlieues difficiles et celle des médias et d'une certaine intelligentsia française. Jusqu'à ce que l'on s'avise que le discours de cet universitaire helvète-égyptien n'était pas aussi acceptable que cela. Le livre de Landau arrive alors que Ramadan est déjà passé de mode, et s'inscrit dans un contexte diplomatique où il était bon de taxer la France d'antisémitisme et d'islamophilie. Ce parti pris étant un peu visible, il tend à nuire à une étude par ailleurs documentée et intéressante.

* Éd. du Rocher. 230 p., 17,90 euros (117,42 F).

● Marc Sageman : *LE VRAI VISAGE DES TERRORISTES*

Consultant du gouvernement américain, Sageman ne remet pas Al Qaida en cause, mais, d'une certaine façon, contourne ce concept gênant pour se concentrer sur les personnalités, les parcours, la psychologie, les références intellectuelles des djihadistes. Ceux qui s'intéressent à la question trouveront dans cette étude des indications utiles et accessibles.

* Éd. Denoël. 396 p., 20 euros (131,19 F).

Thérapeutique royale pour une France égrotante

Pour un peu, on croirait que la **Jean-Baptiste MORVAN** par magazines et les informations de toute espèce qui,

France et le monde actuel ne sont pas moins infestés de fléaux vengeurs et de plaies redoutables que l'ancienne Égypte du récit biblique. J'ai vu le mois d'août se terminer avec la menace de la peste aviaire, et l'on ignore encore si les poulets agressifs ou les dindons terroristes épargneront notre patrie... Quand on oublie un instant les dynamiteurs islamistes et les fabricants sournois de nouvelles bombes atomiques, voici les maladies qui prennent le relais.

chaque jour ou presque, battent le tambour et embouchent la trompette pour alerter l'opinion sur les perversités antihygiéniques présentes. Peut-être un jour redoutera-t-on la maigreur, les silhouettes émaciées ; mais pour l'heure on dénonce les formes trop "enveloppées" qu'un mien parent eût qualifiées de "riches natures", avec une malicieuse indulgence...

Ainsi vont les obsessions : un jour elles concernent les personnalités du peintre Botero, le lendemain les formes squelettiques du sculpteur Giacometti... L'obésité, pour l'heure, est un péché ; mais il serait bon que l'on s'avisât de corriger une certaine obésité de l'esprit, une fringale envahissante jamais à court de ravitaillement intellectuel.

Quand on oublie un instant les dynamiteurs islamistes, voici les maladies qui prennent le relais.

Sans être à chaque annonce pris d'un tremblement incoercible, je ne puis m'empêcher d'être impressionné. Je ne suis pas de ceux qui allèguent constamment l'argument du Malade Imaginaire. Cette expression, illustrée pour toujours par le génie de Molière, me paraît contestable précisément dans la mesure où son auteur était un phthisique parvenu au degré critique. Par une sorte de défi désespéré, il imagine un faux médecin, l'espiègle Toinette, qui assure Argan de la nocivité essentielle et constante du "Poumon"... Molière par un souci louable refusait le repos, et dédaignait le conseil de consommer force lait et fromage – ce qui, à l'époque, représentait une tentative naïve mais crédible de recalcification...

Perversités antihygiéniques

Je suis donc sceptique à l'égard des sceptiques, dans le domaine médical comme en plusieurs autres... Cependant je ne consens pas à délirer à l'unisson avec les

Clarté et mystère

Il m'arrive de méditer sur les possibilités d'une morale éclairée par une conception générale de discrétion, de réserve et d'arrière-pensées : en somme, un style dans la perspective française, avec une modération qui ne s'accommode pas de la platitude mentale, de la neutralité peureuse. En somme, dans le domaine des prudences médicales comme dans tout autre, nous voudrions conseiller aux Français, nos amis et nos frères, une rigueur qui n'exclut pas l'humeur plaisante, une clarté qui consente à une part de mystère, une sévérité même qui garde au profond d'elle-même une allégresse venue du fond des âges...

Si la prière de Pascal « **pour le bon usage des maladies** » nous semble, au moins au premier abord, d'une hauteur redoutable et quasi inaccessible, nous pouvons trouver un passage, une étape, dans notre vieille sagesse royale française, pour une thérapeutique personnelle, constante et quotidienne.

■ Nous rappelons dans chacun de nos numéros les ouvrages des maîtres de l'Action française pour en faire ressortir toute l'actualité. Nous entendons ainsi inciter nos lecteurs à lire ou à relire ces ouvrages pour approfondir leur formation politique.

Ouvrages déjà présentés

dans le Trésor de l'Action française

- Jacques Bainville : Les conséquences politiques de la paix (6/1/05), Histoire de France (21/10/04), Napoléon (7/4/05).
- Augustin Cochin : Les sociétés de pensée et la démocratie moderne (3/2/05).
- Léon Daudet : Bréviaire du journalisme (16/6/05), Le stupide XIX^{ème} siècle (21/4/05), Les Universaux (18/11/04), Vers le Roi (20/1/05).
- Pierre Gaxotte : La Révolution française (21/7/05)
- Pierre Lasserre : Le romantisme français (25/8/05).
- Charles Maurras : Anthinée (3/3/05), Au signe de Flore (16/9/04), L'avenir de l'intelligence (7/10/04), La Contre-Révolution spontanée (17/2/05), La Démocratie religieuse (5/5/05), De Démos à César (17/3/04), Le dilemme de Marc Sangnier (19/5/05), Kiel et Tanger (16/12/04), L'ordre et le désordre (28/7/05), Mes idées politiques (4/11/04), Trois idées politiques (2/12/04).
- Léon de Montesquiou : Le système politique d'Auguste Comte (2/6/05).
- Maurice Pujo : Comment Rome est trompée (1/9/05).

Si vous désirez vous procurer tel ou tel de ces ouvrages, vous pouvez interroger la librairie Le Pélican Noir, 94220 Charenton (Tél : 08 70 69 90 82 - pelican@pelican-noir.com).

Pour un jeune Français de Charles Maurras

par **Aristide LEUCATE**

Sous-titré *Mémorial en réponse à un questionnaire*, *Pour un jeune Français*, publié en 1949, est un riche ouvrage d'histoire des idées politiques de l'Action française, dont la densité n'a d'égale que la solidité doctrinale de son auteur. Celui-ci, reconnu coupable « **d'avoir entretenu des intelligences avec une puissance ennemie** », fut condamné le 27 janvier 1945 par la Cour de Justice de Lyon à la réclusion criminelle à perpétuité. Enfermé dans les geôles de la République à Clairvaux, résolu à répondre à « **un jeune Français, lettré, sérieux et curieux [...], sur un temps dont [il est] témoin** », Maurras relate en « **deux cent cinquante pages de cette épistole géante** » (1) les faits marquants de son temps et explique pourquoi, à la lumière des gabegies républicaines, il est impérieux « **pour que la France vive** », qu'elle ait un roi.

La République germano maniaque

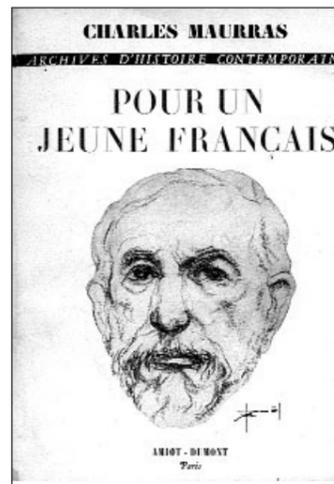
Maurras commence par observer que « **les répercussions politiques de la défaite [de 1870] se sont traduites dans les attitudes successives de l'État français** ». Comment en effet, sinon par d'inconnus mystères, interpréter cette manie germanophile qui servit de ligne d'horizon à la politique – intérieure et extérieure – française et n'empêcha nullement l'Europe de s'embraser en 1914 ? Malgré le désir brûlant de la Revanche, « **véritable reine de France** » selon une formule empruntée par Maurras, « **la politique générale des maîtres du jour nous avait enlevé nos défenses intérieures et nos réactions naturelles contre le Reich bis-marcko-wilhelminien, sans nous garantir le moins du monde aucune paix avec l'Allemagne** ». Gambetta et ses zéloteurs s'employèrent d'ailleurs énergiquement à « **fabriquer de subtiles combinaisons de pacifisme antimilitariste et d'optimisme juridique ardemment poétisé** ».

Maurras rappelle les *Discours à la nation allemande* de Fichte, miroir du germanisme, dont la lecture eût dû pourtant éclairer autant qu'alerter le gouvernement de la France sur les intentions profondes et viscérales d'une Allemagne mue par « **l'inique folie [de son] nationalisme** ». « **Ce Coran luthérien, ce Mein Kampf avant la lettre (...)** préluait à l'ensemenement hitlérien ». Depuis la réunification de l'Allemagne en 1989, on nous aura ressassé les vertus du couple franco-allemand en tant que moteur de l'Europe. Méprisant les leçons de l'Histoire, la France se sera de nouveau abî-

mée dans les errements de sa "germanofolie". Qu'advient-il, cependant, si les deux pays ne marchaient plus du même pas et adoptaient des positions géostratégiques contraires ?

Les maîtres de l'Oligarchie

Mais l'oligarchie aux rênes du pouvoir, naviguant à vue, incapable d'inscrire une politique cohérente dans la durée, pour cause d'échéances électorales, n'en a cure. Fort de ses deux maîtres que sont l'esprit révolutionnaire et le kantisme, l'Établissement – autre nom du Moloch oligarcho-démocratique –, prospère et endogame, se fonde « **principalement sur l'existence d'une minorité organisée devenue la maîtresse des postes-clés politiques et sociaux** ».



L'ivresse révolutionnaire alliée au poison kantien ont engendré l'individualisme, lequel, derrière Jules Ferry, a pour promoteur intarissable l'école laïque, ce foyer manqué de l'instruction où « **le nombre des illettrés analphabètes ne s'est pas abaissé, au contraire** ». « **Par la morale indépendante qu'est le petit nom du kantisme** », l'oligarchie républicaine n'a eu de cesse de renverser les valeurs et d'ériger chacun en mesure de toute chose.

Le déracinement de l'individu de la véritable « **morale [qui] a toujours eu en France un caractère dépendant (...)** de toutes sortes d'habitudes immémoriales dont les majestés inégales étaient invoquées tour à tour » et l'ensemenement corrélatif de « **l'autonomie de la Conscience dans la personne** » eurent pour funeste conséquence l'avènement du « **gouvernement d'opinion** ». Pour tenir le peuple, il faut tenir sa pensée et « **choisir son vote pour lui** ». Tel est le lourd tribut de la « **démocratie en action** ». Citant Fustel de Coulanges, son maître,

Maurras reconnaît qu'« **il n'y eut jamais de despotisme au monde qui pût faire autant de mal** ».

Une doctrine de salut public

Avant-guerre, après-guerre et soixante ans plus tard, tout a changé... en pire. La haine de soi, avatar de l'individualisme consu-

« **Ce qu'ils [les euuropéistes] déclarent périmé, ce qu'ils affectent de jeter par-dessus bord ne subira pas plutôt l'effleurement d'une égratignure ou d'une menace un peu concrète, vous verrez l'éclat de la réaction.** »

Charles MAURRAS
Pour un jeune Français

La victoire éclatante du NON au référendum du 29 mai 2005 a confirmé la prédiction de Maurras. A.F.

mériste, est devenue religion d'État. « **Les intérêts de Démos veulent que les petits Français soient instruits dans un esprit d'antagonisme mutuel** ». La réécriture de l'Histoire officielle suscite un néo-patriotisme dévoyé qui, nous dit Maurras à la suite de Fustel, « **n'est au fond que la haine de tout ce qui est français. Il ne nous inspire que méfiance et indiscipline. Il nous pousse tout droit à la guerre civile** ».

Maurras encourage donc à renouer avec la *Politique*, « **souveraine responsable de la nation** ». Pour cela, il importe de rétablir la nation, qui « **est, au temporel, la condition de la vie de l'homme : d'elle et d'elle d'abord, dépendent les garanties des relations sociales privées comme aussi bien collectives, économiques [...]; toutes les autres s'effondrent [...]** quand la première n'est pas maintenue ».

Pour ce faire, enseigne Maurras, le principe du « **nationalisme intégral** », qui est la rencontre entre, d'une part, « **l'État-Un et [...]** son autorité-née » (« **le Roi dans ses conseils** ») et, d'autre part, « **des États-multiples et [...]** leurs libertés-nées » (« **le Peuple en ses États** »), est le plus puissant principe d'action politique à même de « **prendre, effectivement, le contre-pied de ce mal [démocratique]** ». Aujourd'hui comme hier, *Pour un jeune Français* n'a rien perdu de son acuité de jugement comme de son actualité, les maux semblables conduisant toujours aux mêmes effets désastreux et multiplicateurs.

(1) en réponse à un questionnaire que Pierre de Boisdeffre lui avait soumis.

* Charles Maurras, *Pour un jeune Français*. Éd. Amiot-Dumont, Paris, 1949.



UN MESSAGE DU DUC D'ANJOU

S.A.R. le prince Charles-Philippe d'Orléans, duc d'Anjou, invité à l'université d'été de l'Action française, et empêché d'y venir, a adressé le message suivant à Pierre Pujol. Nous avons publié dans notre précédent numéro (1^{er} septembre 2005) le message de Monseigneur le Comte de Paris, chef de la Maison de France.

Cher ami,

Une fois de plus je n'ai pu me rendre à l'université d'été de l'Action française qui s'est tenue chez mon très cher oncle, le Prince Sixte-Henri de Bourbon Parme que j'affectionne tout particulièrement. Je le regrette très sincèrement.

Je souhaite par cette lettre vous rappeler que je suis de tout cœur avec vous dans le combat que vous menez avec force, conviction et acharnement jour après jour. Malheureusement je ne peux pas être très présent en raison de ma vie professionnelle et de l'Ordre de Saint Lazare, qui me prennent beaucoup de temps et me font beaucoup voyager.

Je vous demande de bien vouloir transmettre ma profonde amitié et mon soutien à l'ensemble des amis de l'Action française. Il ne faut pas baisser les bras, la France va mal et a besoin de nous, de notre réflexion et de nos idéaux. Nous vivons dans une ère où l'individualisme, le matérialisme et l'instantanéité prédominent. Les valeurs sont bafouées, les Français sont déracinés, ils n'ont plus de rêve, aucune ambition, ils souffrent.... Cette situation ne peut plus durer, les Français en ont marre, ils veulent un renouveau ! Nous avons vécu une première victoire avec le refus du projet de Constitution européenne, ce n'est là qu'un début. La situation ne peut que changer et évoluer en notre faveur, j'en suis convaincu et je sais que les amis de l'Action française le sont aussi.

J'espère avoir le plaisir de vous revoir très prochainement pour échanger de nouvelles idées et réfléchir ensemble sur l'avenir.

Veuillez croire, Cher ami, en l'expression de mes sentiments amicaux et de mon soutien fidèle.

Affectueusement,

Prince Charles-Philippe
duc d'Anjou

C.R.A.F.
ASSOCIATION DÉCLARÉE

10, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS,
75001 PARIS
TÉL : 01-40-13-14-10 - FAX : 01-40-13-14-11
DANS LA LIGNE DU MOUVEMENT FONDÉ
PAR PIERRE JUHEL

DIRECTOIRE
PRÉSIDENT : PIERRE PUJOL
VICE-PRÉSIDENT :
STÉPHANE BLANCHONNET
CHARGÉS DE MISSION
FORMATION : PIERRE LAFARGE
DÉLÉGUÉ AUX ÉTUDIANTS :
THIBAUD PIERRE
ADMINISTRATION :
Mlle DE BENQUE D'AGUT

COTISATION ANNUELLE :
MEMBRES ACTIFS (32 €),
ÉTUDIANTS, LYCÉENS, CHÔMEURS (16 €),
BIENFAITEURS (150 €)

CAMP MAXIME REAL DEL SARTE 2005

Le flambeau se transmet

Ce qui frappe inévitablement tout nouvel arrivant au Camp Maxime Real del Sarthe c'est le site. Après un premier pont sur l'Arnon, vous pénétrez dans le parc jadis tracé par Le Nôtre et saisissez pleinement le mélange de noblesse et d'austérité du château de Lignièrès construit en 1660 par François Le Vau pour un proche de Fouquet. Un second pont, sur les douves cette fois, et apparaît sur la droite l'aile affectée depuis quatre ans au C.M.R.D.S. par le maître des lieux, S.A.R. le prince Sixte-Henri de Bourbon Parme. Au rez-de-chaussée, la salle des gardes, qui s'anime midi et soir pour devenir notre bruyant réfectoire. Non loin de là, la cuisine, domaine réservé de notre intendante, M^{me} Charvet. Au premier étage se trouve la grande galerie du château où nos conférenciers planchent sous le regard des portraits royaux et du buste du comte de Chambord.

Dans ce cadre enchanteur, une

cinquantaine d'étudiants, lycéens et jeunes travailleurs venus de toute la France (Paris, Reims, Blois, Brest, Clermont-Ferrand, Lyon, Chambéry, Nice, Montpellier...) ont travaillé durant une semaine - du 24 au 31 août - à raison de quatre séances par jour. Un programme chargé certes, mais suivi avec enthousiasme. Chaque matin un cercle d'introduction à la pensée maurrassienne (la nation, la décentralisation, la démocratie, l'empirisme organisateur, le politique d'abord...) permettait d'assurer la cohésion par la transmission d'un vocabulaire commun à chaque génération d'A.F.

Bâtir un appareil d'Action française

Quant au reste, il fut d'abord consacré aux questions écono-

miques avec, sous la houlette de Philippe Kaminsky, un cycle d'introduction à l'économie sociale, ce secteur échappant aussi bien à l'É-



François Bel-Ker,
le chef de camp

ment la critique du libéralisme économique et la doctrine sociale du cardinal Ratzinger. Nos amis lyonnais abordèrent des sujets plus philosophiques, Stéphane Blanchonnet traitant de *L'idée de civilisation* et Gaël-Olivier Fons de *La crise de l'autorité*. Les questions internationales ne furent pas oubliées : Pierre Hillard revenait sur la question européenne, Bernard Lebeau sur la mondialisation et Philippe Champion sur la Russie. Enfin, sur le terrain culturel, l'historienne Isabelle Papiéau traitait de Sainte Jehanne de France, fille de Louis XI, avant de proposer une visite de Bourges illuminée. Le comte Jean d'Ogny, propriétaire du château de la Chapelle d'Angillon, défendit la notion de patrimoine, et le professeur Arveiller proposa une lecture de textes de

(suite page 16)
Pierre LAFARGE



Jean-Philippe Chauvin,
dans la grande galerie, sous le buste du Comte de Chambord



« Attentifs, ensemble »



BOURGOGNE

Samedi 1er octobre 2005

Session de formation royaliste

« De la crise européenne à la crise du régime »

Avec la participation de Pierre PUJOL, Stéphane BLANCHONNET, Jean-Philippe CHAUVIN, Pierre LAFARGE, Alexandre BORITCH.

Prix : 30 euros, y compris le déjeuner du dimanche.

Inscription auprès du CRAF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris. Tél : 01 40 39 92 06.

Dimanche 2 octobre 2005

Rassemblement royaliste à Jambles (Saône-et-Loire)

10 h 30 : Messe traditionnelle en l'église de Jambles .

12 heures : Dépôt de gerbes puis vin d'honneur dans le chai de Mme Peyrerol.

13 heures : Banquet au Restaurant du Centre à Saint-Jean-de-Vaux.

Discours des orateurs d'Action française

Prix : 25 euros. Etudiants : 15 euros.

Inscription au CLIP, 29 rue Auguste Comte, 69002 Lyon. Tél : 06 62 48 12 31.

CAMP MAXIME REAL DEL SARTE 2005

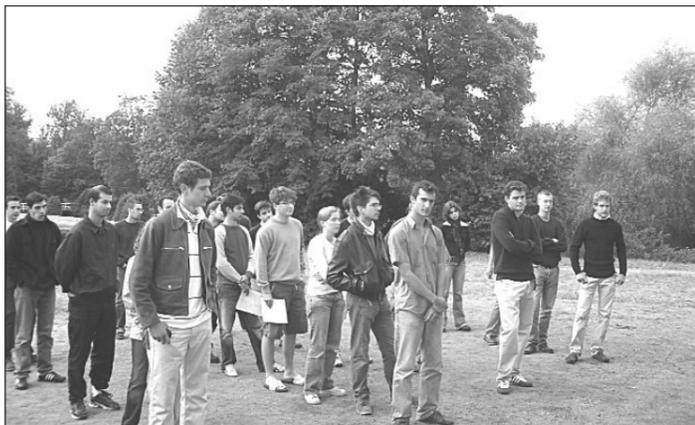
Le flambeau se transmet

(suite de la page 15)

Léon Bloy fort appréciée des participants.

Un autre soirée fut consacrée avec la participation de **Pierre Pujot, Francis Bergeron** et **Didier Béoutis** à évoquer l'archipel des Comores et notamment le combat victorieux de l'Action française pour le maintien de Mayotte dans la France.

surrection, mais également communication externe. Notre université d'été a en effet fait l'objet d'un reportage au journal télévisé de France 3, ainsi que d'articles dans les quotidiens régionaux (*La Nouvelle République du Centre-Ouest* et le *Berry Républicain*) et dans l'hebdomadaire local (*L'Écho du Berry*).



Rassemblement matinal
Pour préparer la renaissance...

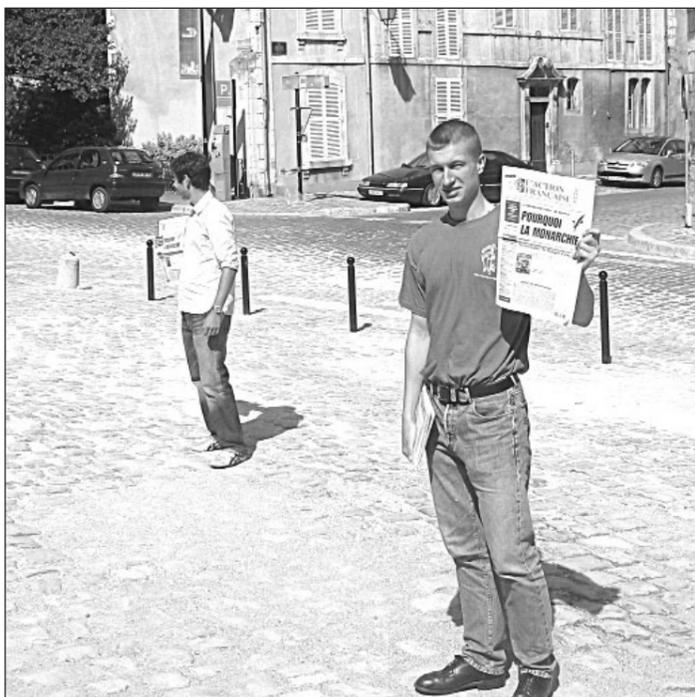
Le samedi 27 août s'est déroulée une "Journée Portes ouvertes" au cours de laquelle s'est tenue une réunion où **Pierre Pujot** a prononcé un discours politique de rentrée, suivie d'une manifestation patriotique au monument dédié aux morts de toutes les guerres pour la France (cf. notre numéro du 1^{er} septembre 2005).

Les derniers jours furent l'occasion, avec l'aide précieuse de notre ami **Michel Michel**, de fixer les priorités du mouvement royaliste : opposer le pays réel au pays légal et surtout bâtir un appareil d'Action française digne de ce nom.

Communication

Ce cru 2005 était également placé sous le signe de la communication : communication interne, avec *Le Petit Maxime*, une feuille quotidienne éditée par l'équipe d'In-

ter, mais également communication externe. Notre université d'été a en effet fait l'objet d'un reportage au journal télévisé de France 3, ainsi que d'articles dans les quotidiens régionaux (*La Nouvelle République du Centre-Ouest* et le *Berry Républicain*) et dans l'hebdomadaire local (*L'Écho du Berry*).
Qu'il nous soit permis ici de remercier notre chef de camp, **François Bel-Ker**, ses adjoints, **Alexis et Pierre**, ainsi que **Bertrand Lambert**, fin connaisseur du Berry, pour son soutien constant et **M^{me} Charvet** pour ses petits plats. Nous nous devons également de saluer une fois de plus l'hospitalité et la disponibilité du **prince Sixte-Henri de Bourbon Parme**. Une fois de plus sous le beau ciel de France des amitiés se sont forgées. Une fois de plus des visages se sont éclairés devant telle ou telle découverte que leur offraient les propos d'un conférencier. Miraculeusement le flambeau se transmet en attendant la renaissance que les événements et le travail finiront bien un jour par permettre. Il n'était pas facile de reprendre le chemin de la ville mais l'appel de nouveaux combats résonnait déjà à mesure que se dessinait la rentrée. **P.L.**



Vente à la criée de L'Action Française 2000 à Bourges

**UN CANDIDAT ROYALISTE
DANS LES HAUTS-DE-SEINE**

Contre la présidentielle permanente

■ On ne présente plus **Jean-Philippe Chauvin**, militant royaliste depuis 1980, qui anima de longues années durant la section d'Action française de Rennes. Désormais professeur d'histoire-géographie à Versailles, il collabore régulièrement à L'Action française 2000 et intervient dans nos universités d'été.

Comme nous l'avions déjà annoncé dans ces colonnes, **Jean-Philippe Chauvin** est candidat à une législative partielle qui se déroulera le 25 septembre prochain dans la 13^e circonscription des Hauts-de-Seine (communes d'Antony, Sceaux, Châtenay-Malabry et Bourg-la-Reine). Les raisons de sa candidature sont largement expliquées sur le site internet www.royaliste92.com mais nous avons jugé utile de faire un point avec lui sur le déroulement de sa campagne.

P. L.

ACTION FRANÇAISE 2000. – Comment vous est venue l'idée de vous présenter comme candidat royaliste à cette élection législative partielle ?

Jean-Philippe CHAUVIN. – Au début du mois de juin dernier, j'ai appris par la presse que l'ancien ministre de l'Industrie, Patrick Devedjian, souhaitait récupérer son siège de député qu'il avait laissé à son suppléant le temps de son ministère, ; j'ai tout de suite vu là l'occasion de lancer une campagne royaliste de terrain dans une circonscription où notre implantation reste à faire.

Olivier François, militant royaliste lui-même originaire de Bourg-la-Reine, dans la circonscription, a accepté d'être mon suppléant.

A.F. 2000. – Mais une candidature est-elle forcément nécessaire pour mener à bien une implantation royaliste ?

J.-P. C. – Ce n'est pas forcément nécessaire, mais il faut avouer que toute élection est une occasion de parler politique et, surtout, d'avoir une chance d'être écouté par des citoyens dont, il faut le reconnaître, la grande majorité ne s'intéresse aux débats d'idées que lors des échéances électorales.

Formé à l'école de l'empirisme organisateur, je ne peux méconnaître cette réalité politique. Il s'agit alors d'en tirer le meilleur profit.

Je crois, d'autre part, que, depuis la campagne référendaire sur

la Constitution européenne, la politique, dont on annonce périodiquement le retour, a resurgi, même si cela s'avère être de façon assez désordonnée.

Il serait dommage que les royalistes soient absents du débat et des lieux où il se déroule.

La question institutionnelle

A.F. 2000. – Quelle la teneur de votre message ? En quoi peut-il apparaître comme novateur dans un monde où toute nouveauté est vite banalisée et dépassée par une autre nouveauté ?

J.-P. C. – Mon propos est de montrer l'indécence de la "présidentielle permanente" et de ce "combat des chefs" qui dure depuis déjà deux ans et va durer encore jusqu'en 2007, avant de reprendre peu après le vote présidentiel lui-même. Au delà de la critique de cette situation propre au quinquennat présidentiel, il s'agit de poser la question institutionnelle et de proposer un régime politique qui assure au pays la continuité et l'indépendance à la tête de l'État.

A.F. 2000. – Ce régime, c'est la monarchie ?

J.-P. C. – Bien sûr, mais elle ne doit pas être un simple mot ou une promesse facile. Il s'agit de la monarchie "à la française", la monarchie héréditaire et "familiale" représen-

tée par la Famille de France, incarnée par l'actuel Comte de Paris et son successeur le Duc de Vendôme.

A.F. 2000. – Quels sont vos moyens pour toucher la population de la circonscription ?

J.-P. C. – D'abord, une campagne active sur le terrain : les quatre communes de la circonscription ont toutes reçu notre visite : nous avons déjà diffusé plus de dix mille tracts sur les marchés, et collé plusieurs centaines d'affiches. Notre présence militante sur la circonscription est quotidienne.

D'autre part, 79.000 professions de foi royalistes seront diffusées au titre de documents électoraux relatifs à cette élection. Ce n'est pas rien ! D'ici le jour de l'élection, les royalistes seront tous les jours présents sur la circonscription.



Jean-Philippe Chauvin
Un royaliste face à Devedjian

A.F. 2000. – Avez-vous eu des retombées médiatiques ?

J.-P. C. – Oui. Deux articles du *Parisien* ont tout d'abord évoqué ma candidature comme la principale surprise de ce scrutin. Une équipe de journalistes nous a également suivis durant tout un week-end : des articles devraient donc tomber ces jours-ci. J'ai également pu m'exprimer assez longuement sur *Radio-Courtoisie*.

Propos recueillis
par Pierre LAFARGE

**À Villers-Cotterets, dimanche 9 octobre
GRANDE MARCHÉ CITOYENNE**

Une marche "citoyenne" est organisée le dimanche 9 octobre entre Lagny-sur-Automne et Villers-Cotterets par le Forum Francophone international (F.F.I.) dont le président pour la France est l'ambassadeur Albert Salon.

« Il s'agit de démontrer avec force que les sociétés civiles de France, de pays francophones et de divers pays européens, représentées par des élus nationaux, de hautes personnalités ainsi que par des présidents, administrateurs et membres de plusieurs dizaines d'associations en France et hors de France, en Europe, au Québec au Canada...

... appuient les positions communes de l'U.N.E.S.C.O., du Québec, de la France, de la Francophonie, et maintenant de l'Union européenne, dans le projet de convention internationale qui devrait, contre la très puissante opposition des États-Unis et de leurs alliés, aboutir à ce que, dans le monde entier, les biens, services, créations, prestations, culturels et artistiques échappent à la compétence de l'O.M.C. (Organisation

mondiale du Commerce) et, ainsi, ne soient plus traités en "marchandises comme les autres" pour le plus grand profit des plus forts, la disparition des plus faibles et de leurs langues, l'appauvrissement de la culture. »

Rappelons que c'est à Villers-Cotterets, en 1539, que la roi François 1^{er} a publié son édit prescrivant l'usage de la langue française pour tous les actes publics

– Rendez-vous à 10 heures – 10 h 30 sur le parc à voitures du Grand Bosquet au centre-ville de Villers-Cotterets (transport en autocar à Lagny-sur-Automne)

– Départ de la marche à 11 heures. (possibilité de se rendre à Villers-Cotterets par le train)

– À 12 h 15, discours des personnalités du balcon du château. Puis déjeuner-débat (20 euros)

S'inscrire auprès de F.F.I. France, B.P. 70 114, 02602 Villers-Cotterets cedex.